50 000 lecteurs

FONDÉ EN 1853

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

www.lecourrier.qc.ca

Info-Détente

Un périple de 600 km en eaux troubles

page B-1



Le doyen des journaux français d'Amérique **MERCREDI,** 7 JUILLET 2004 *152e année, numéro 11, 56 pages,* **1,30$**+tx

Les conditions sanitaires sont source d'inquiétude

Alerte aux infections au pavillon Saint-Charles

page A-3



Parenteau remporte une bataille contre un ex-franchisé

page A-5

LENDEMAIN DE RÉFÉRENDUM

La Ceinture-Verte encore menacée

page A-6

SAINT-HYACINTHE-BAGOT

Dissension au sein des troupes libérales

page A-7

TRAIN DE BANLIEUE

Les Maskoutains ne se bousculent pas aux portes

page A-20

RUE GIROUARD

Le manoir incendié sera reconstruit

page A-4



CERTAINES OFFRES CARBURENT PLUS QUE D'AUTRES

1 VERSEMENT PAYÉ PAR NISSAN !* Financement de 1,8% à l'achat jusqu'à 36 mois*

LOCATION À PARTIR DE 179$ /MOIS*

0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION 0$ COMPTANT INITIAL (transport et préparation compris)

RECEVEZ 500$ D'ESSENCE GRATUITE

SENTRA 2004

- Moteur 1,8 litres 126 chevaux
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Freins avant à disque ventilé
- Jantes de 15 pouces
- Barres stabilisatrices
- Téléouverture du coffre et de la trappe de carburant
- Coussins gonflable
- Carpettes
- Assitance routière 24h

*Photo à titre indicatif Voir les détails chez Galerie Nissan



GALERIES NISSAN 3500 rue CUSSON SAINT-HYACINTHE (450) 774-1679

0271453

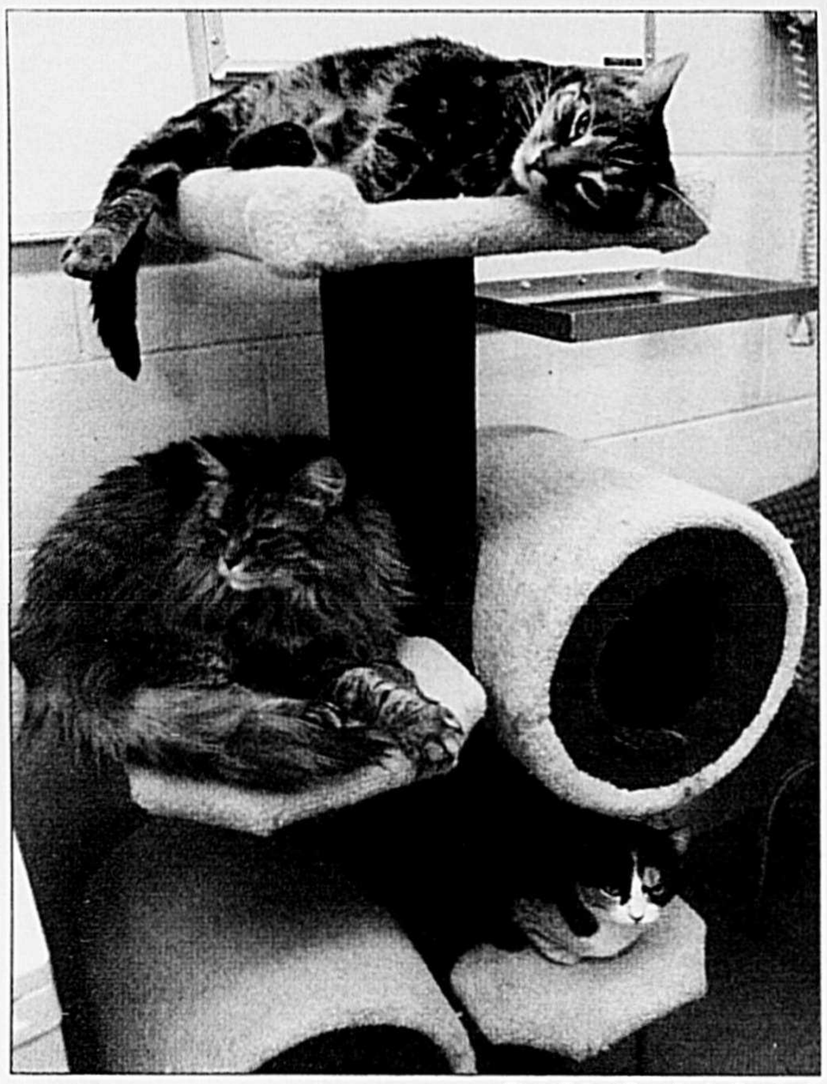


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Le nombre de places au refuge n'est pas suffisant pour répondre à la demande et il n'augmentera pas de sitôt, malgré le déménagement du centre dans les nouveaux pavillons de la Faculté de médecine vétérinaire.

Le refuge pour chats affiche complet

Ariane **Faribault**

En cette période de déménagement, le refuge pour chats de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe ne parvient tout simplement pas à répondre à la demande, plusieurs personnes étant obligées de se départir de leur animal avant d'emménager dans leur nouvelle demeure.

« Nous recevons une dizaine de demandes par jour, explique Isabelle De Martin, coordonatrice au refuge. Nous ne pouvons plus accepter aucun animal. » Cette période de crise, qui débute habituellement au début juin et se termine à la mi-juillet, se répète chaque année. C'est qu'en plus de la demande qui augmente durant la période des déménagements, le nombre d'adoptions diminue dramatiquement. Comme le refuge pour chats est limité à 35 places et qu'il ne procède à aucune euthanasie, il est tout simplement débordé.

Malheureusement, la plupart des chats qui ne trouvent pas leur place immédiatement au refuge sont euthanasiés. La liste d'attente pour y placer son chat est d'environ un an. « Certaines personnes réussissent à s'arranger avec des amis pour qu'ils gardent leur animal en attendant, affirme Mme De Martin, mais c'est une minorité. » De plus, plusieurs chats sont tout simplement abandonnés devant la porte du refuge. « Dans ces cas-là, nous les gardons, explique Isabelle De Martin, nous n'avons pas le choix, mais ce n'est vraiment pas idéal comme situation. »

Malgré tout, l'année dernière, le refuge a réussi à placer 115 chats dans une nouvelle famille. Le prix d'adoption est de 95 $, un coût qui s'explique par le fait que tous les chats sont vaccinés, vermifugés et stérilisés avant d'être remis à leurs nouveaux propriétaires.

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Une nouvelle mercerie pour hommes ouvrira ses portes à l'automne aux Galeries de Saint-Hyacinthe. Il s'agit de L'Élégance pour lui. Ce commerce s'installera dans les locaux laissés vacants par la Mercerie Pitt.

***

Parlant de locaux vacants aux Galeries, il n'y a encore aucun signe de vie dans les locaux de l'ancien magasin à rayons Hart et de Photoclick.

***

Malgré les orages, Yannick Roy et Royal Pyrotechnie de Saint-Pie ont livré une performance électrisante lors du spectacle pyrotechnique présenté à Ottawa dans le cadre des festivités de la Fête du Canada.

***

La Chambre de commerce Les Maskoutains prévient ses membres qu'elle se voit dans l'obligation de hausser de 10 $, le montant de la cotisation. Le coût d'adhésion passe ainsi à 160 $ pour le premier membre d'une entreprise et à 110 $ pour les autres délégués d'une même entreprise.

***

Des résidants de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe auraient repoussé les frontières de l'impossible en votant, avec beaucoup d'aide paraît-il, lors des récentes élections fédérales dans le comté de Saint-Hyacinthe/Bagot.

***

Certains dirigeants et certaines organisations de la région sont invités à participer au 3e Sommet sur les communications et relations médias qui aura lieu à Montréal en novembre prochain. Ils pourraient sans doute tirer avantage des ateliers « Comment attirer l'attention des journalistes et rendre leur travail plus facile afin de tisser des liens à long terme » ou « Mieux comprendre les impératifs des journalistes pour s'assurer de créer et maintenir de bonnes relations ».

***

Deux nouveaux journalistes ont joint les rangs du COURRIER de Saint-Hyacinthe, la semaine dernière. Il s'agit de Nicolas Bégin et d'Ariane Faribault.

CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles A22-23
Toyota Celica 2004

Chronique cinéma
Spider-man 2 B2

Chronique livre B2
Les femmes du fleuve

Habitation
Histoire d'ici B17
B10
Le jour de la Victoire à Saint-Hyacinthe, le 7 mai 1945 (1)

Horaire-télé B16
Nutrition B15
Mieux connaître le « fast-food »

SOMMAIRE

Agriculture A21

Annonces classées B18-21
Carnet de l'âge d'or B11
Carrières et professions B22-24

Économie A17-20

Horoscope B34
Loisirs B13
Mots cachés B34
Mots croisés B25
Nécrologie B26-27
Services communautaires B11

Sports A24-27

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Éditorial A8
Une salle, un nom, des commandites

INFO-TRAVAUX
À lire en A-10



MÉTÉO

MERCREDI

Ennuagement en après-midi suivi d'une possibilité d'averses
Minimum: **12°**
Maximum: **27°**

JEUDI

Plutôt nuageux avec quelques averses
Minimum: **18°**
Maximum: **26°**

VENDREDI

Nuageux avec possibilité d'averses
Minimum: **16°**
Maximum: **26°**

Normale pour la période : 16° et 27°
Levers et couchers du soleil:

Date	Lever	Coucher	Durée
7 juillet	5 h 11	20 h 43	15 h 32
8 juillet	5 h 11	20 h 43	15 h 32
9 juillet	5 h 12	20 h 42	15 h 30

Sommaire de la météo en A16

Pour des prévisions gratuites, composez le
771-BEAU

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site internet au cours de la semaine du 30 juin au 6 juillet :

« Le gouvernement libéral minoritaire pourra-t-il se rendre au bout de son mandat? »

OUI: **37 %** NON: **63 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

Le député bloquiste Yvan Loubier devrait-il poursuivre en justice le libéral Michel Gaudette à la suite des allégations formulées à son endroit lors de la dernière campagne électorale?

Répondez-nous sur notre site Internet:
www.lecourrier.qc.ca



FONDÉ EN 1853 **Le Courrier** DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'Amérique

www.lecourrier.qc.ca

Durant la réhabilitation du pavillon Honoré-Mercier

« Il y aura une hausse accrue des risques d'infections »

-Dr Anne Vibien, microbiologiste



Véronique
LEMONDE
vlemonde@lecourrier.qc.ca

Durant la réhabilitation du pavillon Honoré-Mercier, 183 lits seront transférés au pavillon Saint-Charles. Si le bâtiment compte environ 150 lavabos, il est désormais acquis qu'il n'y en aura aucun dans les chambres.

Seules les chambres d'isolement qui serviront à héberger des patients porteurs d'infections seront pourvues de lavabos. Une situation qui n'est pas sans soulever énormément d'inquiétude dans le milieu médical.

« Les conditions sanitaires globales du pavillon nous préoccupent. Vu l'ampleur de la situation, on pédale. Je suis en attente des plans précis pour voir où seront situés les lavabos et les blocs sanitaires », lance d'entrée de jeu le Dr Anne Vibien, microbiologiste à Réseau Santé Richelieu-Yamaska (RSRY).

Pendant toute la durée des travaux de réhabilitation du pavillon Honoré-Mercier, le pavillon Saint-Charles accueillera sous son toit des unités de chirurgie, des unités de médecine ainsi que des lits de psychiatrie courte durée.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Dr Anne Vibien, microbiologiste à RSRY.

Une bactérie déjà en éclosion

Avec une augmentation sensible du nombre de chambres à quatre patients, aucun lavabo ni toilette dans les chambres, les infections nosocomiales, ces infections proliférant dans les hôpitaux, risquent d'être à la hausse.

En tête de liste, on retrouve, le *Clostridium difficile* (*C. difficile*), une diarrhée infectieuse souvent causée par la prise d'antibiotiques et le *Staphylococcus aureus* résistant à la méthiciline (SARM), une bactérie qui s'attaque principalement à la peau. « Le SARM et le *C. difficile* sont des bactéries multi-résistantes qui se transmettent par le simple contact des mains, dit Mme Vibien. Présentement, le *C. difficile* est en situation d'éclosion à RSRY. » Cette bactérie est sous surveillance et la situation s'améliore.

« À titre indicatif, la pire année fut 2001 avec environ 40 cas répertoriés à RSRY. Présentement, en 2004, nous sommes peut-être rendu à 25 ou 30 cas. On ne parle pas encore d'épidémie », de préciser Mme Vibien.

En 2003 et au début de 2004, cette bactérie a été détectée chez 1400 patients hospitalisés dans six établissements montréalais. De ce nombre, 79 sont mortes, rapportait les médias nationaux le mois dernier.

« Durant la réhabilitation, l'hygiène des mains devra être irréprochable et l'entretien ménager accru pour minimiser les risques d'infections », rajoute-t-elle.

Hygiène des mains

La microbiologiste insiste sur les mesures de prévention à appliquer. « Le seul moyen de ne pas transmettre le *C. difficile* est le lavage des mains avec de l'eau et du savon. Le gel d'alcool disponible à l'entrée de chaque chambre ne suffit pas pour enrayer cette infection, contrairement au SARM. »

Dans un premier temps, le personnel, de même que les visiteurs, devront se laver les mains de manière rigoureuse avant et après avoir touché un patient.

« Tout le monde doit se considérer comme potentiellement porteur d'une infection. »

« On veut faire installer des lavabos supplémentaires à l'entrée de chaque chambre. Des lavabos avec drain, pompe et oeil magique pour éviter la contamination croisée. Ces lavabos seront à l'usage exclusif du personnel », dit Mme Vibien.

Même si aucune étude confirme l'efficacité de lingettes détergentes pour les mains il y en aura de disponible dans chaque chambre du pavillon Saint-Charles. En plus du gel d'alcool que l'on retrouve déjà à l'entrée de chaque chambre.

« Tout le monde doit se considérer comme potentiellement porteur d'une infection. »

L'hôpital applique des mesures préventives

Dans l'espoir d'enrayer la prolifération des infections, Réseau Santé Richelieu-Yamaska accentuera la surveillance sur le terrain.

Déjà, le microbiologiste Luc Pellerin surveille à temps plein le chantier de construction pour s'assurer que la décontamination se fasse de la bonne manière.

« Tous les jours, du personnel en prévention et infection sera sur les unités de soins du pavillon Saint-Charles pour surveiller les cas d'isolement, faire le lien avec les laboratoires et faire de la prévention. Si un patient est infecté, il sera isolé et tout l'étage sera dépisté au complet », assure la microbiologiste Anne Vibien.

RSRY veut aussi mettre l'accent sur l'entretien ménager, sa fréquence et sa rigueur.

Les chambres d'isolement devront être désinfectées plusieurs fois par jour.

L'utilisation de lingettes de toilette pour chaque patient peut aussi s'avérer efficace pour éviter la multiplication des bactéries. RSRY étudie aussi la possibilité d'utiliser des accessoires comme des bassines jetables ou encore d'augmenter le parc de chaises d'aisance. « Nous sommes présentement à créer un comité qui pourra gérer le tout au quotidien avec des représentants de la prévention / infection, du corps infirmier, de l'entretien ménager, des installations matérielles et de la santé des personnes. Je souhaite que ce comité se réunisse chaque semaine, prenne les appels, les commentaires et réajuste le tir s'il y a lieu. Je veux qu'il puisse être opérationnel et non seulement un comité émettant des recommandations. »

Vers l'inconnu

Si les protocoles sont à faire, il n'y a pas de place à l'improvisation.

« C'est une situation inédite et on doit y pallier. On a vraiment du pain sur la planche pour convaincre les gens, car c'est une chose d'avoir des accessoires matériels et des trucs sur papier, mais c'est de voir comment tout cela va s'articuler concrètement. Je partage les inquiétudes du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens à ce sujet », de confier Anne Vibien.

RSRY devra faire valider ses mesures de préventions des infections nosocomiales par la Direction de la santé publique de la Montérégie, par l'Association des médecins microbiologistes infectiologues du Québec et par le Comité sur les infections nosocomiales du Québec.



Les conditions sanitaires à l'intérieur du pavillon Saint-Charles feront l'objet d'une étroite surveillance.

CÉRAMIQUE Graveline

OUVERT DURANT LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION

les semaines du 19 et 26 juillet 2004

Céramique Graveline vous souhaite bonnes vacances

www.ceramiquegraveline.com 1820, boul. Laurier Est • (450) 774-7795

028632

Deux ans après l'incendie du Manoir de la rue Girouard

La récompense de 35 000 $ est maintenue

François **St-Amant**

Un peu moins de deux ans après l'incendie qui a ravagé un cossu manoir de la rue Girouard, Info-Crime relance l'offre de récompense de 35 000 $.

Si l'auteur de cet incendie criminel court toujours, LE COURRIER a appris que la résidence devrait être reconstruite sous peu.

Rejointe en début de semaine, la copropriétaire, Diane Poirier, a confirmé que le manoir renaîtra bientôt de ses cendres.

« Au niveau des assurances, c'est réglé depuis longtemps, c'est au niveau de la préparation des plans de la nouvelle maison que la réflexion a été plus longue. Cela dit, la Ville de Saint-Hyacinthe vient tout juste d'accepter notre projet. »

Mme Poirier n'a pas voulu élaborer sur les circonstances et ses sentiments personnels par rapport à toute cette affaire.

Pour l'instant, il est aussi très difficile de connaître l'envergure du projet. Il est cependant permis de croire que la prochaine demeure sera également de bonne dimension. Le projet a été approuvé par le comité d'urbanisme.



Photothèque, Le Courrier ©

Le manoir de la rue Girouard sera reconstruit. Pour ce qui est de l'enquête criminelle, la récompense de 35 000 $ est maintenue.

L'enquête refait surface

Pour une troisième fois depuis l'incendie du 20 juillet 2002, Info-Crime relance l'offre de récompense de 35 000 $ dans l'espoir de délier les langues. Cette somme est offerte conjointement par les assureurs et les propriétaires. Puisque l'enquête est au point mort, on s'en remet à cette stratégie pour faire sortir de l'information qui pourrait conduire les policiers vers l'incendiaire.

On se souviendra qu'une enquête plus approfondie a permis aux policiers de déterminer qu'une main criminelle est à l'origine du brasier. De nombreuses traces d'accélérants ont été retrouvés sur les lieux.

Le manoir de la rue Girouard était considéré par les connaisseurs comme un joyau architectural de Saint-Hyacinthe et du Québec. Sa destruction complète a été rendue nécessaire en raison des moisissures en prolifération dans les solives du sous-sol. Le terrain est innocupé depuis le mois de mai 2003.

Il est possible de faire parvenir de l'information confidentiellement aux policiers via Info-Crime (1-800-711-1800).



Photo Patrick Roger

Une équipe gagnante pour l'APEHSH

Ouverte depuis l'automne dernier, la salle d'éveil sensoriel de l'Association des parents des enfants handicapés de Saint-Hyacinthe (APEHSH) sera revue et améliorée grâce aux contributions de la Fondation du club de hockey Canadien de Montréal et du député de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion. Leur don respectif s'élève à 3 884 $ et 2 000 $. Cette annonce a réuni : Lise Carrier Fontaine, présidente de l'organisme; Léandre Dion, député; Myriam Laurence, adjointe à la direction; Marie Montplaisir, coordonnatrice GAPHRY; Martin Provost, directeur général; et Katy Bernard, coordonnatrice des services.

Une vidéo pour prévenir l'abus sexuel

Nicolas **Bégin**

« Briser le silence ». Avec une vidéo coiffée d'un tel titre, l'organisme Au Coeur de l'Unisson de Saint-Hyacinthe se donne un mandat clair en ce qui concerne l'abus sexuel. Pendant 15 minutes, la production présente des témoignages de vicitmes qui ont décidé de se confier, de briser le silence.

« Nous voulons faire de la prévention et inciter les victimes à parler », explique Johanne Gourde, directrice de l'organisme.

Même en 2004, les personnes abusées ont encore une grande difficulté à rompre le silence, dit-elle. C'est qu'il y a encore de nombreux mythes et préjugés au sein de la population. Le vidéo vise ainsi à remettre les pendules à l'heure.

« Le témoignage des victimes est souvent accueilli avec scepticisme et l'agresseur rejette souvent le blâme sur ses victimes », précise Mme Gourde.

La vidéo est disponible dès maintenant dans les hôpitaux et dans les CLSC. À l'automne, elle sera aussi présentée à environ 3 000 jeunes dans les régions de Saint-Hyacinthe, de Beloeil et d'Acton Vale dans le cadre d'ateliers scolaires.

Le pilote automobile et chroniqueur Bertrand Godin est associé au projet.

NOMINATION



La direction de Germain Larivière est heureuse d'accueillir au sein de son équipe **M. Paul Lafond** au titre de représentant département des meubles.

Ayant toujours été à l'écoute des besoins de sa clientèle, il saura encore une fois répondre à vos besoins. Donc parents et amis (es) venez le rencontrer, il se fera un plaisir de vous servir.

Félicitations!

GERMAIN LARIVIÈRE

4370, boul. Laurier Est,
Saint-Hyacinthe, Qc J2R 2C1

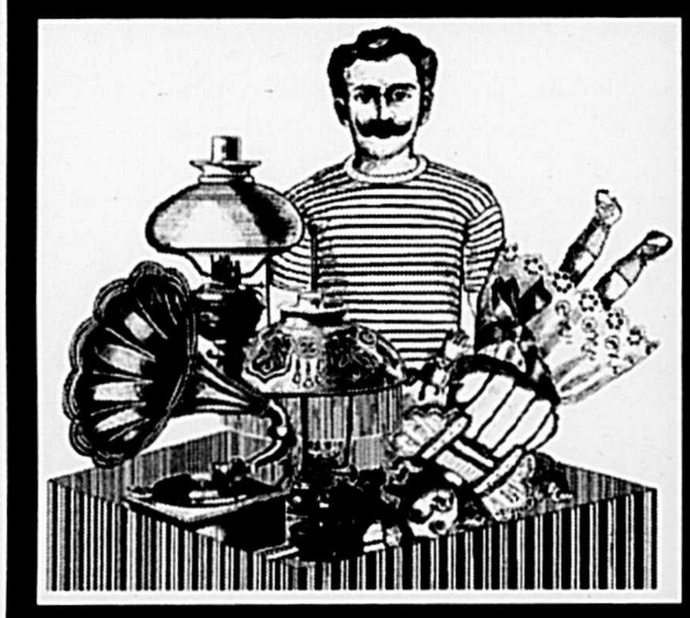
0287133

LES ANTIQUAIRES AU JARDIN

Foire d'antiquités

Jardin Daniel A. Séguin

10 & 11 juillet



Samedi : 9h à 18h Dimanche : 10h à 17h
Beau temps, mauvais temps!
Admission 5$
Stationnement gratuit - Aire de restauration - Interac

Renseignements : 450-778-6504 poste 215 ou 778-0372
Jardin Daniel A. Séguin 3215, rue Sicotte (face à l'ITA)

0286655

Depuis la faillite du restaurant de Beloeil

Le propriétaire de la rôtisserie Parenteau à couteaux tirés avec un ex-franchisé

François **St-Amant**

Le restaurateur maskoutain bien connu, Paul-Émile Parenteau, propriétaire des rôtisseries Parenteau Junior, et un ancien franchisé de Beloeil viennent de régler leurs comptes devant la justice, après s'être accusés mutuellement de ne pas avoir respecté leurs engagements.

L'affaire remonte à 1998 et opposait Gestion Parenteau, en charge de la vente des franchises de Rôtisserie Parenteau Junior, à un certain Gilles Bonnet, propriétaire de Import-Export, actif dans le domaine de la restauration.

Selon le dossier de la Cour, Gilles Bonnet et sa conjointe Nicole Girouard projettaient d'ouvrir un restaraurant à Saint-Hyacinthe quand ils ont fait la rencontre de Paul-Émile Parenteau en 1998. Ce dernier les a alors informés qu'une opportunité pourrait se présenter à Beloeil où son franchisé de l'époque était en difficultés.

Après avoir repris le contrôle du restaurant, Gestion Parenteau l'aurait cédé au couple, avec équipements et les deux voitures de livraison, pour 45 000 $.

Bonnet a pris possesion du restaurant de Beloeil le 10 août 1998. Mais huit mois plus tard, soit en avril 1999, cette franchise a fermé ses portes.

Gestion Parenteau a par la suite intenté une poursuite pour faire respecter une clause contractuelle qui stipulait qu'il était propriétaire des équipements jusqu'au plein paiement et pour demander que les loyers impayés lui soient versés.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Les franchises Parenteau Junior n'ont pas toutes eu le même succès que le restaurant de la rue Dessaulles à Saint-Hyacinthe.

Une réplique salée

La réplique du franchisé n'a pas tardé. Il a prétendu avoir été trompé et anarqué par Gestion Parenteau et il a riposté par une demande reconventionelle dans laquelle il réclamait des dommages de 213 330 $.

Il poursuivait également Paul-Émile Parenteau personnellement en allégant que ce sont ses agissements qui ont contribué à la fermeture du restaurant de Beloeil. La Cour Supérieure s'est donc retrouvée devant deux poursuites opposant les entreprises en question. Après analyse, elle a favorisé, dans une large mesure, la position défendue par Paul-Émile Parenteau.

Dans son jugement, le Tribunal a fait valoir que le contrat liant les deux entreprises était clair au sujet des sommes exigées. Bonnet Import-Export devait verser 45 000 $ à Gestion Parenteau et payer le loyer du local utilisé. À la signature du contrat, Bonnet a versé 18 000 $ et s'engageait à rembourser la différence par des paiements mensuels.

L'acte de vente stipulait également que les équipements demeuraient la propriété de Gestion Parenteau jusqu'à plein paiement.

Bonnet a tenté sans succès de faire annuler ce contrat en affirmant avoir été induit en erreur sur de nombreux points. Il a prétendu en vain que les équipements vendus par Gestion Parenteau étaient en très mauvaise condition et que l'état des lieux, en particulier de la cuisine, laissait à désirer. Selon Bonnet, l'état de la bâtisse était discutable et les véhicules de livraison exigeaient d'importantes réparations.

Bonnet a aussi prétendu que les promesses faites par M. Parenteau au sujet du volume des ventes et du chiffre d'affaires ne s'étaient pas matérialisées.

Le juge a statué qu'on ne peut conclure que le consentement de Bonnet a été vicié.

Gilles Bonnet Import-Export se voit donc dans l'obligation de respecter les termes du contrat. Il est condamné à verser 10 350 $ à Gestion Parenteau pour les loyers impayés. Également, les équipements de restauration saisis avant jugement resteront la propriété de Parenteau. Pour ce qui est de la demande reconventionelle, le juge a tenu compte des réclamations de Bonnet pour ce qui est de la réparation de l'équipement de restauration. Ainsi, Gestion Parenteau devra payer 2 500 $ à titre de dédommagement pour la réparation du matériel. Aussi, 1 500 $ se rajoutent au premier montant pour les réparations faites à une des deux voitures de livraison.

Rien de frauduleux

Dans le deuxième dossier, Gilles Bonnet Import-Export voulait que Paul-Émile Parenteau soit tenu personnellement responsable des dommages subis. Le Tribunal n'a pas donné suite à cette demande puisqu'il est venu à la conclusion que Parenteau ne s'est livré à aucune manoeuvre frauduleuse ou mensongère.

Pique-nique de la solidarité

C'est sous le thème Préservons ensemble un Québec qui nous ressemble que des centaines de membres provenant de syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ont participé le 22 juin dernier à des pique-niques de solidarité tenus un peu partout au Québec. À Saint-Hyacinthe, les syndiqués ont souligné l'événement en participant à un rassemblement devant le pavillon Hôtel-Dieu de Réseau Santé Richelieu-Yamaska. L'exercice avait pour but de démontrer l'appui des syndiqués envers les travailleurs de la santé et des services sociaux bafoués par la loi 30, loi qui impose des fusions d'établissements et même des fusions d'accréditations syndicales. Plus de 187 000 membres de syndicats affiliés à la CSN se sont déjà prononcés en faveur d'une grève de 24 h à être exercée en intersyndicale au moment jugé opportun. Le débat sur l'opportunité de tenir cette grève à portée sociale reprendra au début du mois de septembre.

Photo Patrick Roger, Le Courrier ©



Restaurant
Le Saint-Mathieu
Vieux Beloeil
www.saintmathieu.com
80, rue Saint-Mathieu, Vieux-Beloeil
Réservation : (450) 467-7744 SANS FRAIS : 1-877-467-7744
0266149

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
Nous gérons les placements les plus importants au monde : les vôtres !


Stéphane Massé, dir.


Frédéric Morneau


Martin Dubreuil


Michel Barbeau


Jean François Bousquet


Francis Bousquet

1355, rue Gauvin, suite 4100 Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354
Fax : 450-774-8798
Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: http://www.financierebn.com
Membre FCPE
028910

L'avance de Yvan Loubier réduite de 56 voix



Jean **DUMONT**
jdumont@lecourrier.qc.ca

À la suite d'un recomptage de certaines boîtes de scrutin, l'avance du député bloquiste de Saint-Hyacinthe-Bagot Yvan Loubier a été réduite de 56 voix.

Il l'a néanmoins emporté avec une confortable majorité de 19 231 votes sur son plus proche adversaire Michel Gaudette.

Le recomptage a été nécessaire à la suite d'une erreur de transmission entre les bureaux de scrutin et la directrice des élections, le soir du dépouillement.

Des représentants de chacun des partis étaient donc conviés mardi dernier, en fin d'après-midi, pour s'enquérir des nouveaux résultats.

Rappelons que M. Loubier a soutiré la victoire dans les 26 municipalités des deux MRC du comté.

Dans les neuf municipalités de la MRC d'Acton, M. Loubier a récolté une majorité de 2 278 voix. En pourcentage cela correspond à 56 % pour le bloquiste, 21,4 % pour M. Gaudette et 13,8 % pour Mme Champagne.

Dans les 16 municipalités rurales de la MRC Les Maskoutains, M. Loubier a obtenu une majorité de 5 612 votes. Le résultat est de 62,8 % pour lui, 19,4 % pour le candidat libéral et 10,8 % pour la candidate conservatrice.

Finalement, c'est dans la Ville de Saint-Hyacinthe que M. Loubier a eu son meilleur score avec une majorité de 10 591 votes. Il a récolté 64,8 % des appuis dans la ville-centre, par rapport à 20,4 % pour M. Gaudette et seulement 9,35 % à Mme Champagne.

À noter que ces résultats ne tiennent compte ni du vote par anticipation, ni du vote itinérant.

Soulignons par ailleurs que le 28 juin dernier, Andrée Champagne n'a reçu que 1 150 appuis de plus que les deux candidats conservateur et allianciste en 2000. Qui plus est, elle a coiffé son adversaire libéral dans seulement huit bureaux sur une possibilité de 178. Sa meilleure performance, fut celle de Saint-André-d'Acton, avec deux « victoires » des cinq bureaux de cette municipalité.

Michel Gaudette a quant à lui vu son pourcentage fondre de quinze points par rapport au dernier scrutin fédéral.

Bien que supérieur à ce qui s'est vu dans l'ensemble de la province, le taux de participation a encore une fois baissé chez nous passant de 67,6 p. cent à 65,75 p. cent.

Le résultat final dans Saint-Hyacinthe-Bagot

Nom	Parti	Nombre de votes	% des suffrages
Yvan Loubier	Bloc québécois	29 789	60,9 %
Michel Gaudette	Parti libéral	10 558	21,6 %
Andrée Champagne	Parti conservateur	5 240	10,7 %
Joëlle Chevrier	NPD	1 204	2,5 %
Bruno Godbout	Parti vert	948	1,9 %
Majorité Yvan Loubier	**19 231**		

Détails du scrutin
Votes rejetés 1 213 (2,5 %)
Nombre total de votes 48 952
Électeurs inscrits 75 456
Taux de participation 65,75 %

La Ceinture-Verte pourrait disparaître l'an prochain

Jean **Dumont**

Lundi à la séance du conseil, le maire Claude Bernier a ouvert la porte à une disparition plus rapide que prévue du district de la Ceinture-Verte.

Il a évoqué cette possibilité en réponse à une question de Donald Côté, ex-conseiller municipal de Sainte-Rosalie Paroisse, venu s'informer du dossier.

« Il n'y a aucune décision de prise. Nous sommes en attente de l'orientation gouvernementale pour savoir si on peut réduire le nombre de conseillers dès maintenant ou seulement aux élections de l'automne 2009 », a dit M. Bernier.

« En commission parlementaire, en juin, on a évoqué la possibilité de donner aux municipalités l'opportunité de se prononcer sur un découpage de leur territoire électoral d'ici le 25 octobre, soit un an avant le scrutin de 2005. Mais le gouvernement ne s'est pas positionné. Nous devrions en savoir plus en septembre. »

M. Bernier a toutefois rappelé que la décision viendra des élus locaux. Si la plupart des conseillers assistent à la plénière du 26 juillet, on abordera la question.

Lundi, cinq élus étaient absents dont Réjean Veilleux et Léon Plante.

« Si tout le monde est là à la prochaine plénière, nous traiterons du sujet. Il s'agira de voir à ce moment si nous voulons rester avec un conseil de 13 conseillers pour le scrutin de novembre 2005. Si la réponse est « oui », ça règlera la question. »

À défaut de quoi, les élus devront trancher entre 10 ou 11 conseillers, provoquant inévitablement le départ du district de la Ceinture-Verte. Déjà, les élus possèdent un document de travail préparé par la MRC pour onze conseillers. Ce dossier a été mis sur les tablettes au printemps, à l'aube du débat sur les défusions.

Une ville de la taille de Saint-Hyacinthe ne peut avoir moins de dix conseillers.

AVIS - AVIS





Lindsay & Lévesque
Avocats

Nous vous informons qu'à compter du 15 juillet 2004 nos nouveaux locaux seront situés au

800, av. de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe

même numéro de téléphone **(450) 773-8632**

0287409

LE RESTAURANT L'ALBATROS
DU CLUB DE GOLF LA PROVIDENCE
VOUS INVITE À SES SOIRÉES JAZZY!



Notre duo extraordinaire
Manon Brasseur
à la VOIX
et
François Masse
au PIANO

- LE SAMEDI 10 juillet 2004
- LE VENDREDI 16 juillet 2004
- LE SAMEDI 7 août 2004



À VENIR...
LE FESTIVAL MEXICAIN
du 17 au 30 juillet 2004

5055, Saint-Pierre Ouest, C.P. 15, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 7B2
Tél. : (450) 773-1234 • www.golflaprovidence.com

0286657

Le président de l'association libérale du comté prend ses distances

« Michel Gaudette a fait des choix, il devra vivre avec »

Jean **Dumont**

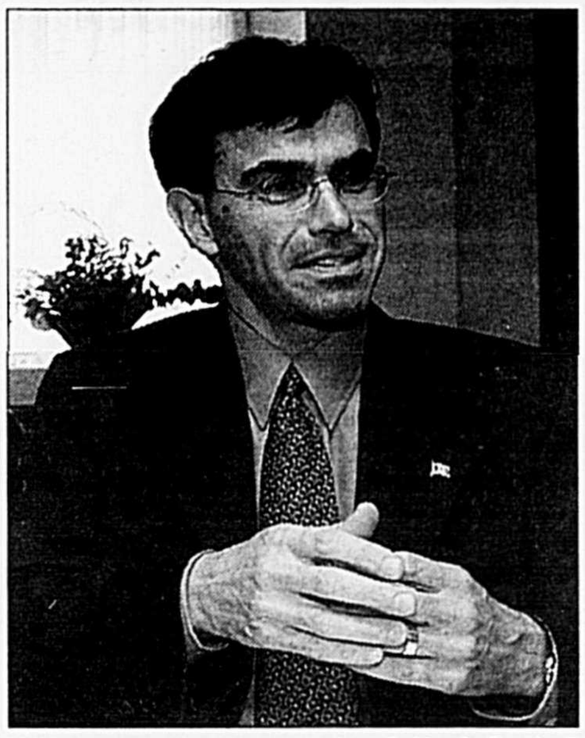
Le président de l'association libérale du Canada, du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot, Guy Fontaine, prend ses distances par rapport à la fin de campagne du candidat libéral Michel Gaudette.

« Je n'ai pas été appelé à m'impliquer directement dans la campagne de Michel comme tel. Cela avait été clair dès le départ. »

« Quant à sa stratégie de communication, notamment le fait de diffuser la photo de la maison de M. Loubier, je n'en voyais ni pertinence, ni la nécessité. Je l'ai d'ailleurs fait savoir à l'organisateur en chef de la campagne », raconte M. Fontaine.

Il ne voyait pas la pertinence de publier la photo de la résidence du bloquiste Yvan Loubier à Lévis.

Par contre, le président de l'exécutif local doute que cette stratégie de fin de campagne explique à elle seule l'écart important entre les deux candidats lors du scrutin du 28 juin. Yvan Loubier a obtenu une majorité de plus de 19 000 voix sur Michel Gaudette. « Je serais très surpris que ce geste ait eu une quelconque influence. Les résultats reflètent ce qui s'est passé dans d'autres comtés de la Montérégie, à savoir Richelieu, Chambly et St-Hubert. Ils traduisent le mécontentement des électeurs face



Archives Le Courrier ©

Guy Fontaine nie s'être impliqué dans la dernière campagne fédérale.

à un certain dossier, celui des commandites. »

Quant aux éventuelles poursuites judiciaires que songent à intenter le député Loubier et son organisation en réponse aux allégations formulées face à l'implication du député bloquiste dans la commandite des Fêtes du 250e anniversaire de la Ville de Saint-Hyacinthe, M. Fontaine souligne que ces poursuites, si jamais elles viennent, devraient viser le candidat et non l'exécutif local. « Si mon souvenir est bon, dans le pamphlet, il n'est aucunement question de l'association, ni du Parti libéral proprement dit. Michel Gaudette a fait ses choix et il devra nécessairement vivre avec. »

Du côté bloquiste, il n'y a eu aucune évolution dans ce dossier. Le député est présentement en vacances tandis que son bureau est fermé.

Financement et membership

Guy Fontaine répète qu'il s'est tenu à bonne distance de la campagne du candidat défait. « Mon rôle a été essentiellement d'organiser le cocktail de financement et de mener à bien la campagne de membership. Je n'ai pas eu d'implication dans l'organisation de la campagne en raison de mes obligations professionnelles. J'avais trouvé la situation très lourde en 2000. »Fontaine dément ainsi les rumeurs voulant qu'il ait été tassé en fin de campagne par l'organisation de Michel Gaudette.

« J'avais annoncé mes couleurs dès le départ. D'ailleurs, le candidat n'est pas obligé de travailler avec les membres de l'exécutif. *On a tous été appelés à collaborer* ici et là durant cette campagne, mais tous n'ont pas eu la même intensité. »

- Guy Fontaine

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Maintenant que le réaménagement du stationnement Plaza est terminé, voilà que la Ville fixe les nouvelles normes à respecter dans le nouvel emplacement de 169 cases fraîchement asphalté. Les sept premières rangées seront réservées au stationnement de deux heures maximum. Les cases suivantes seront libres toute la journée pour les automobilistes. Quant aux détenteurs de vignettes, ils auront droit à certains privilèges dans la deuxième partie du stationnement. En plus, un espace leur sera réservé en priorité le long du mur de soutènement. La centaine de détenteurs paieront dorénavant 50 $ par année pour une vignette.

***

Bande cyclable

Un contribuable a suggéré aux élus d'avoir une deuxième voie d'accès réservée aux cyclistes pour se rendre aux Salines. Il aimerait que l'on favorise un accès distinct par une voie cyclable par la rue Girouard et la rue Martineau.

***

Route privée

Le « rang 6 » entre Saint-Hyacinthe et Saint-Dominique ne sera plus entretenu par ces deux municipalités. Il s'agit d'une route privée. Il n'y a aucune habitation sur cette route qui mène à des terres à bois. Le maire Bernier a souligné que la Ville ne procède pas non plus à l'entretien des rues semblables comme le chemin du Golf, le chemin de l'Anse, le chemin du 9, celui de l'Oiselet et le chemin Jefo qui sont toutes des artères privées.

***

Aménagement de parcs

La Ville a octroyé deux contrats totalisant 142 000 $ à Bourg Joli terrassement pour l'aménagement de quatre parcs, soit François-Cadoret (Bois-Joli), Joseph-Laporte (Saint-Thomas-d'Aquin), des Enfants de la Métairie (Saint-Joseph) et le Jardin Eugène-Saint-Jacques (Saint-Sacrement).

Glidden Peintures Glidden Glidden

SOLDE DE PEINTURES D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR

Ne tardez pas! Ce solde prend fin le 4 juillet 2004

Peintures d'intérieur Glidden Ultra®

Prix de solde 17,99 $ - 29,99 $**

économisez 10 $*

* Sur notre prix de détail courant de 27,99 $ - 39,99 $ 3,3 L – 3,78 L, nos 9480X, 9580X, 9680X

** Frais supplémentaires pour les couleurs foncées

- Fini peu lustré
- Idéal pour les chambres à coucher, les salles familiales et toutes les pièces de séjour
- Fini lavable



économisez 7-9 $*

Sur une sélection de peintures d'extérieur Dulux WeatherGuard®

Prix de solde 28,99 $ - 32,99 $**

* Sur notre prix de détail courant de 37,99 $ - 40,99 $ 3,3 L – 3,78 L, nos 1545, 156X, 168X, 1675

** Frais supplémentaires pour les couleurs foncées



2520, Dessaulles, Saint-Hyacinthe

Tél.: 774-5272

0285021

Incroyable !

1 seule paire À partir de

Monture et verres (simple vision plastique) 54,00 $

Monture et verres (double vision plastique) 99,00 $

Monture et verres (progressif plastique) 139,00 $

➤SERVICE ➤QUALITÉ ➤PRIX

F. FARHAT LUNETTERIE

Pour plaire à tout prix !



Lunettes solaires

Venez voir notre nouvelle collection 2004

parmi les plus grandes marques connues

1375, rue Gauvin
SAINT-HYACINTHE
Face au Restaurant Le Four
(coin Boul. Laframboise et Gauvin)

774-3900

Sur rendez-vous examen de la vue par un optométriste

0277982

147 FOIS MERCI



Le vendredi 2 juillet dernier avait lieu chez Honda Casavant la clinique annuelle de collecte de sang.

Christian Morin, *superviseur*,

Jarrod Gosselin, *représentant Honda*,

Maryse Fontaine, *secrétaire Honda*,

Félix Lambert, *président Honda*,

Robert Bernard, *donneur*.

0286659

Éditorial

Une salle, un nom, des commandites

Le centre des arts de Saint-Hyacinthe portera le nom de Juliette Lassonde, en hommage à l'ancienne collaboratrice du Courrier de Saint-Hyacinthe qui a entre autres publié et vendu 70 000 livres de recettes au cours de sa vie.

Écrire et vendre autant de livres de recettes, ce n'est pas rien, mais était-ce suffisant pour mériter de voir son nom passer à l'histoire, et ce, de son vivant?

Bien que délicate, la question se pose. À ce sujet, votre réponse est aussi bonne que la mienne. Mais la mienne n'est pas nécessairement « non ». Ma réponse serait davantage « et après tout pourquoi pas ». C'est un nom tout aussi valable que le Centre Bell, le Collisé Pepsi ou la salle des Chevaliers de Colomb.



Martin
BOURASSA
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'à moins d'un revirement inattendu, la Ville de Saint-Hyacinthe et le comité responsable de la levée de fonds, présidé par André Gagnon, auront réussi l'exploit de baptiser le futur centre des arts sans susciter de controverse, sans éveiller la moindre critique.

Il s'agit certes d'un exploit hors du commun quand on sait toute la sensiblerie inhérente à ce processus quand il s'agit de nommer de nouvelles rues ou d'honorer la mémoire d'une grande femme ou d'un grand homme. À Rimouski, ce n'est pas nécessairement dans la joie et dans l'harmonie que l'on confirmera la semaine prochaine que la salle de spectacle de l'endroit portera le poétique et commercial nom de : « salle de spectacle Desjardins - Telus ». M. Gagnon ne cache pas qu'il préfère de loin que l'on associe le nom et l'âme d'une personnalité locale au centre des arts plutôt que de lui associer un nom à résonnance commerciale.

La Maskoutaine Juliette Lassonde aura donc son centre des arts comme Pierre Elliott Trudeau a désormais son aéroport. Mme Lassonde est-elle nécessairement la plus grande communicatrice maskoutaine de son époque, non. Son oeuvre a-t-elle été transcendante et marquante à ce point, non plus. Y a-t-il eu des Maskoutains plus méritants à travers la petite histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe? Sans doute.

C'est bête à dire, et surtout à écrire, mais la décision ne s'est pas prise en fonction du mérite, mais en fonction du portefeuille. Ce sera le Centre des arts Juliette Lassonde comme cela aurait pu être le Centre des arts Chantal Fontaine si la famille de notre Virginie nationale avait eu les moyens d'avancer les 300 000 $ requis comme l'a fait Pierre Lassonde pour honorer de belle façon sa mère.

Outre ses innombrables qualités et ses talents de communicatrice, Juliette Lassonde est d'abord et avant tout la mère de Pierre Lassonde, président de Newmont Minning Corporation, la plus importante société productrice d'or au monde.

Après avoir versé 8 M$ pour la construction d'un pavillon à l'École Polytechnique de Montréal, le richissime Maskoutain a sorti sa monnaie pour que le nom de sa mère passe à l'histoire en étant accolé au centre des arts pour au moins 50 ans.

Aurait-il dû s'abstenir, sûrement pas. Combien de Maskoutains et de grosses entreprises locales auraient pu et surtout voulu en faire autant?

Sur le plan strictement des affaires, cet investissement est une sacrée aubaine. Une aubaine déductible d'impôt. Pour un don inférieur à 6 000 $ par année pendant 50 ans, M. Lassonde fait de sa mère un véritable monument. À Rimouski, Desjardins et Telus ont dépensé chacun 150 000 $ pour obtenir cette visibilité pendant 20 ans.

Pire ou mieux, à Longueuil, le fabricant de moteurs d'avion Pratt & Whitney a alloué 250 000 $ sur cinq ans au fonctionnement du Théâtre de la Ville pour s'assurer que la salle principale porte son nom. Un don de 300 000 $ sur 50 ans, c'est donné, nous dit-on à Longueuil. C'est peut-être une aubaine, mais encore fallait-il avoir la générosité d'allonger les bidous. Pierre Lassonde l'a fait et il mérite notre reconnaissance.



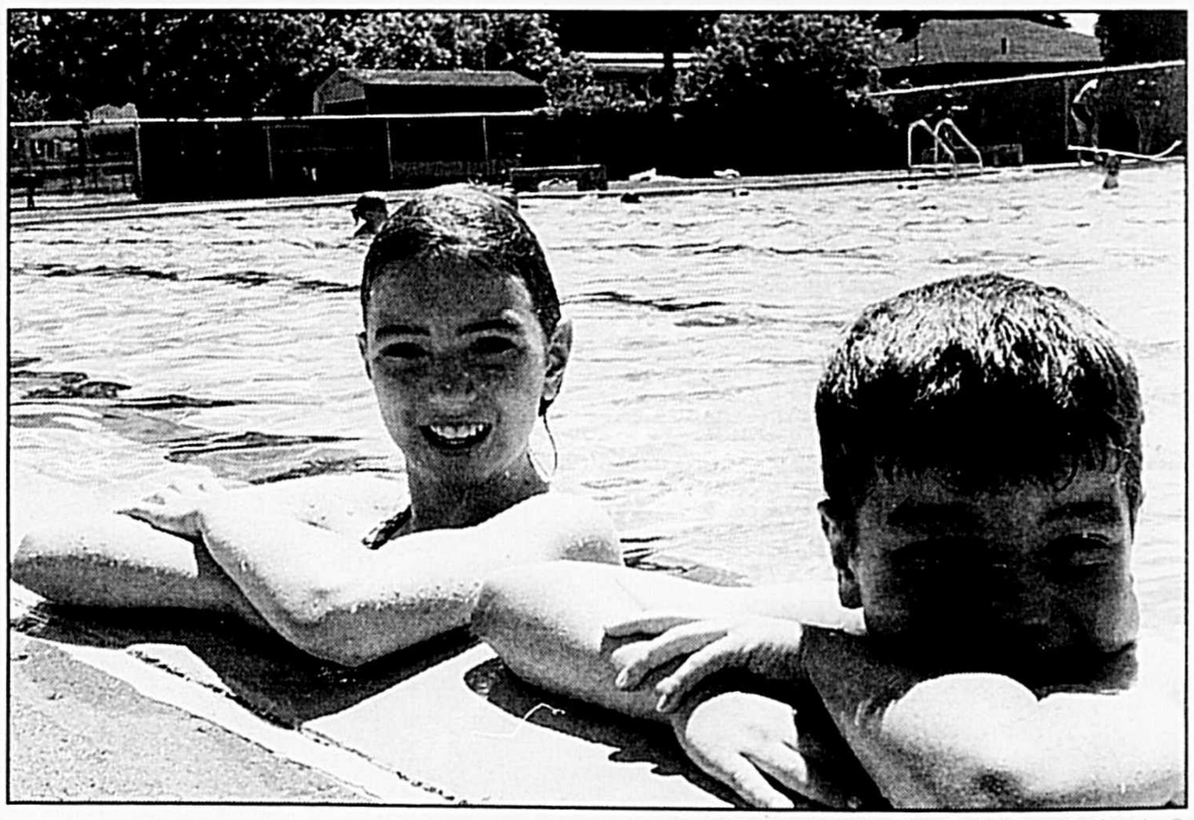


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Boule de soleil!

Pour Isabelle et Antoine, l'été est réellement arrivé la fin de semaine dernière. Enfin, de douces heures à se dorloter dans les remous de la piscine, à courir dans l'herbe, à flâner un livre à la main, à pédaler dans les campagnes ou à vivre au rythme des festivals. Pour ceux dont le travail ou les obligations ne permettent pas ce temps d'arrêt, il est toujours possible de ralentir et de profiter de la farniente de l'été. Quelques minutes par jour sont souvent suffisantes pour refaire le plein d'énergie. Bonnes vacances!

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
FONDÉ EN 1853
DE SAINT-HYACINTHE
lecourrier.qc.ca

Éditeur
Benoit Chartier

Rédacteur en chef et éditorialiste
Martin Bourassa

Journalistes
Denyse Bégin
Jean Dumont
Véronique Lemonde
Mylène Richard

Secrétaire de la rédaction
Josée Bachand

Photographes
Robert Gosselin
Patrick Roger

Directeur de la publicité
Guy Roy

Publicitaires
Louise Beauregard
Sylvie Beaurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Johanne Lafontaine
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Isabelle St-Sauveur

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Nathalie Brouillard
Linda Douville

Directrice de la production
Josée Cusson

Directeur technique
Normand Gonneville

Contrôleur
Monique Laliberté

Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:
Audit Bureau of Circulation

Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 1$ la semaine - 43$ par année. Poste: au Canada 43$ par année, à l'extérieur du Canada: 175$ par année plus taxes s'il y a lieu

Courriel: **Salle de rédaction:** redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité: publicite@courrierclairon.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.

Président, directeur général
Benoit Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4

Téléphone: 450 773-6028 **Télécopieur:** 450 773-3115

Courriel: admin@dbccomm.qc.ca
Site web: www.dbccomm.qc.ca

Imprimé par Imprimerie Transcontinental SENC division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7
«Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898»

Le poste Harnois à Sainte-Madeleine est en tête du palmarès

Les vols d'essence, un véritable fléau

François **St-Amant**

La récente baisse du prix de l'essence permet aux propriétaires de poste d'essence de mieux respirer, eux qui ont dû composer ces dernières semaines avec une recrudescence importante du nombre de vols d'essence.

À travers le territoire desservi par la Sûreté du Québec de la MRC des Maskoutains, le litre d'essence à 0,90 $ et plus a fait bondir le nombre de délits.

Les statistiques de la SQ montrent en effet une augmentation de 30 % des vols dans l'ouest. Au niveau de l'est, 31 vols ont été rapportés pour les six premiers mois de 2004 comparativement à 24 pour les six derniers mois de l'année 2003.

Selon les policiers, la situation est encore plus sombre. « Ces chiffres ne tiennent pas compte de tous les vols qui ne sont pas rapportés à la police », prévient Claude Denis, agent responsable de la prévention à la SQ.

Vérifications faites auprès de certains commerçants, il semble que plus souvent qu'autrement aucune information ne pourrait aider la police à retracer le suspect. Ils préfèrent alors ne pas porter plainte.

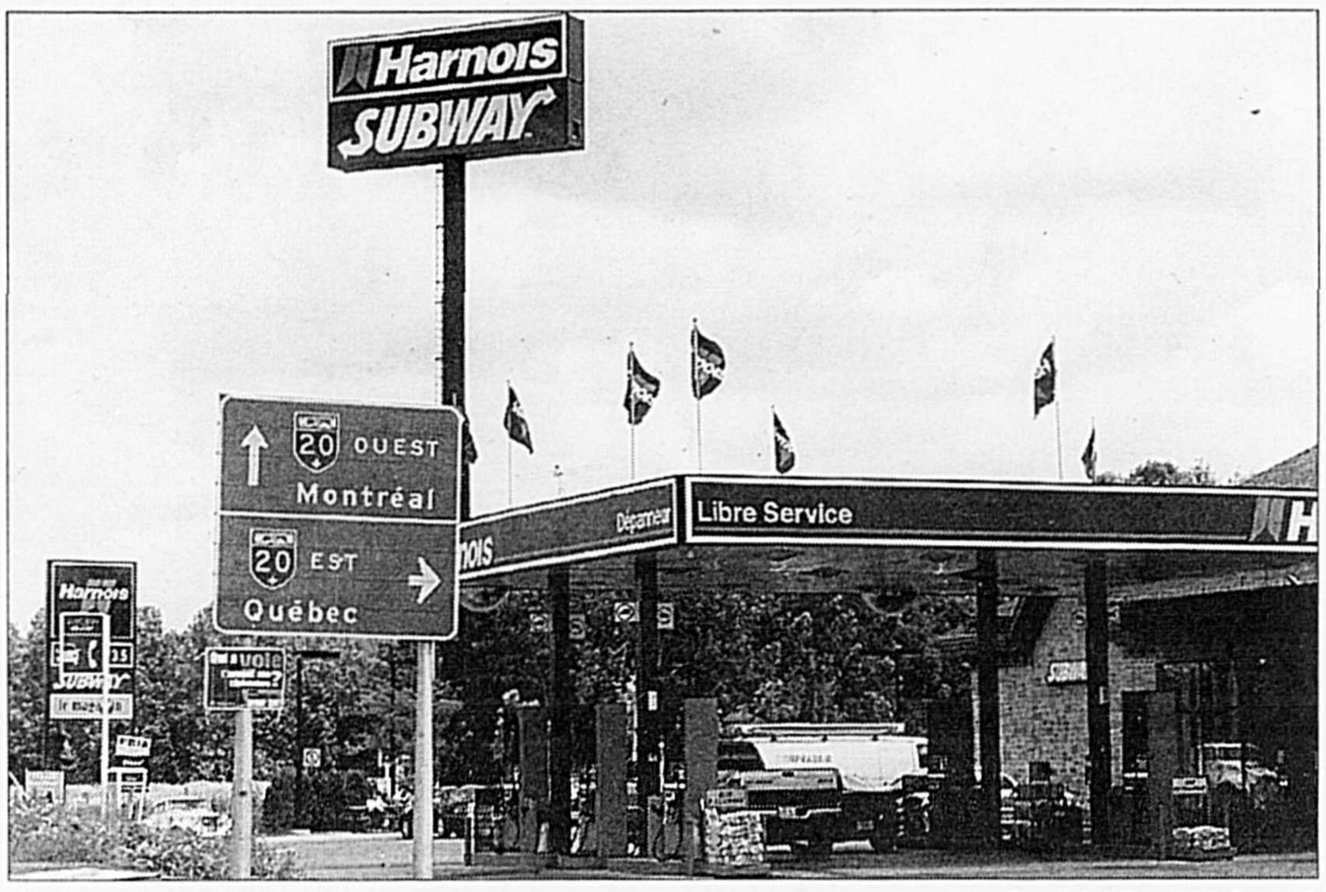


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

La hausse du prix de l'essence a fait augmenter considérablement le nombre de vols dans les postes d'essence maskoutains.

Les exploitants confirmnent par ailleurs que le phénomène des vols d'essence a pris beaucoup d'ampleur au début du mois de juin. « Nous avons constaté une importante hausse du nombre de vols. Ils ont presque doublé. Nous sommes en mesure de noter une certaine augmentation au moment où l'essence atteint le plateau des 90 cents le litre », précise Claudine Harnois, porte-parole pour le Groupe Harnois.

Ce groupe comprend le poste d'essence situé en bordure de l'autoroute 20 à Sainte-Madeleine. Mme Harnois le qualifie d'ailleurs de « grand champion des vols d'essence » au sein de la bannière Harnois.

Pas de solution miracle

De l'aveu même des victimes, il n'existe pas de solution miracle au phénomène. Le Groupe Harnois se montre lucide. « En période où les vols sont nombreux, il faut fermer les pompes qui sont les plus éloignées du caissier et demander aux clients de payer à l'avance », dit la porte-parole.

Cependant, ces mesures sont temporaires puisqu'il semble que cette façon de faire est perçue par la clientèle comme une diminution des services. Donc, on applique ces mesures de façon sporadique, selon la volonté du gérant.

Les policiers confirment que ces mesures sont pratiquement les seules susceptibles de faire diminuer le nombre de larcins. Ils expliquent cependant qu'elles doivent être appliquées de façon systématique. « La vigilance des préposés est nécessaire pour guider les policiers », d'ajouter l'agent Denis.

Lorsque certains voleurs sont rattrapés, ils invoquent majoritairement une inattention pour expliquer leur geste.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Une prime de 6 % pour René Saint-Germain

Véronique **Lemonde**

C'est à l'unanimité que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) a accordé une prime de rendement de l'ordre de 6 % au directeur général, René St-Germain.

Cette prime représente un montant d'environ 7 000 $.

« En fait, 6 % c'est la prime maximum qui peut être octroyée au directeur. Ce dernier est assuré de recevoir 94 % de son salaire et le dernier 6 % est ainsi accordé selon l'évaluation du Conseil des commissaires en fin d'année », d'expliquer Richard Flibotte, président du conseil d'administration de la CSSH.

« Les attentes sont toujours signalées au préalable au directeur général. Dans le cas de René St-Germain, les attentes ont été largement dépassées », rajoute-t-il.

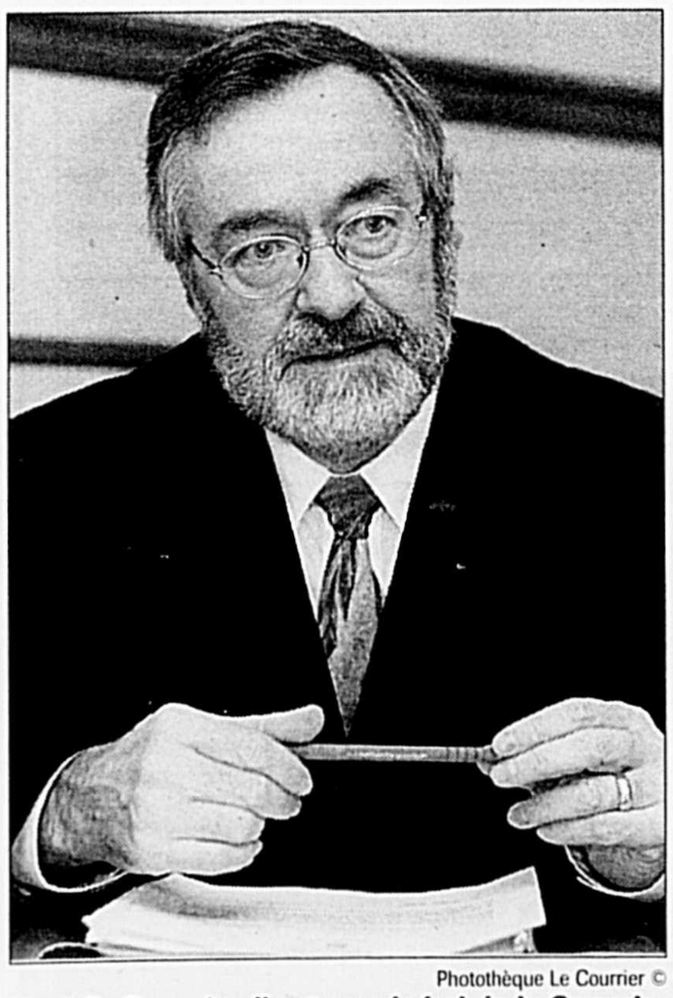
Volets évalués

L'évaluation de la performance du directeur général a entre autres permis de valider son travail dans la mise en oeuvre du plan stratégique de la CSSH.

« À ce sujet, M. St-Germain a élargi la consultation avant même l'adoption du plan stratégique et on a eu plusieurs séances de travail. Il voulait interpeller la communauté maskoutaine et ce plan nous colle vraiment bien à la peau. »

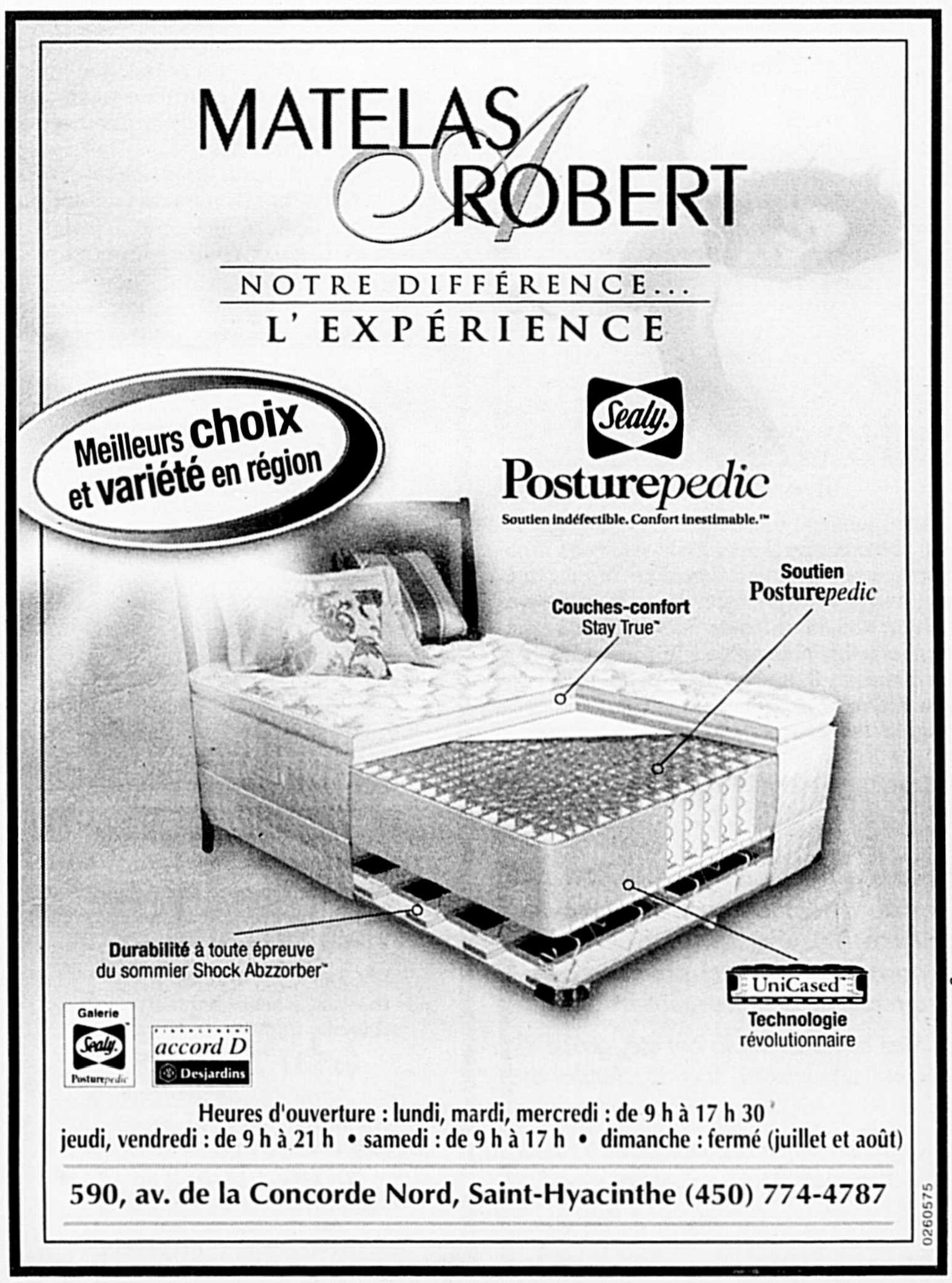
Ce plan triennal a été adopté à la fin du mois de juin et sera en application dès la prochaine rentrée scolaire. Par ailleurs, M. St-Germain a aussi été évalué sur les relations entre la direction et les commissaires, sur le devoir d'assistance à l'égard des commissaires et sur ses habiletés de gestion.

« Avec M. St-Germain, nous avons des informations de manière continuelle, ce qui nous permet de prendre des décisions éclairées », dit M. Flibotte.



Photothèque Le Courrier ©

René St-Germain, directeur général de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.



Les Chevaux d'Alexis et le Woodstock des Tout P'tits

De nouveaux spectacles à l'Expo

Mylène **Richard** *et Denyse* **Bégin**

La première du tout nouveau spectacle des Chevaux d'Alexis aura lieu à Saint-Hyacinthe, dans le cadre de l'Exposition agricole. Le spectacle sera sous la direction de Stéphane Simon, un spécialiste des numéros équestres et directeur des Écuries Alexis le Trotteur, de Saint-Bernard-de-Lacolle. Il a accumulé 15 ans d'expérience au Canada, aux États-Unis et en Europe.

« Il y aura dix numéros d'environ huit minutes chacun avec 16 chevaux et six cavaliers, dont quatre artistes, a expliqué Stéphane Simon. Il y aura beaucoup de mouvement. On essayera de recréer un cirque à l'ancienne, sur une petite piste, comme c'était le cas en Europe. »

« En général, les gens apprécient le cheval comique, celui qui est capricieux et qui ne veut pas se laisser monter. Une autre monture a une crinière blanche de quatre pieds. Les enfants adoreront aussi le poney. »

Les numéros varieront entre l'acrobatie, le voltige, l'humour et le dressage. Les costumes colorés évoqueront un monde fantastique où la magie sera présente entre l'homme et le cheval.

« Après les spectacles, les gens pourront approcher les chevaux, mais ce ne sera pas possible avant, afin de conserver la concentration des bêtes », a admis Stéphane Simon.

Le spectacle sera présenté les jeudi 29 juillet à 15 heures, vendredi 30 juillet à 19 heures, samedi 31 juillet à 15 heures et dimanche 1er août à 15 heures, à l'aréna L.-P.-Gaucher.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Stéphane Simon des Chevaux d'Alexis, Louise Benoit du Woodstock des Tout-P'tits et Johanne Dufresne du Concours jeunes talents.

Woodstock des Tout-P'tits

Les enfants auront droit à leur Woodstock des Tout-P'tits. Au cours de l'après-midi du samedi 31 juillet, de 12 à 17 heures, les jeunes de 0 à 8 ans pourront entendre des artistes tels que Benoit, Toto et Majobée, les Clowns du Carrousel, Arthur l'aventurier et la Petite Coccinelle.

« L'idée est de faire un Woodstock pour agrémenter les familles, a expliqué la présidente et fondatrice Louise Benoit. Depuis quatre ans, on organise l'événement à Montréal. Pour la première fois, cette activité sera présentée à l'extérieur de Montréal. C'est un clin d'oeil aux années 1960 et 1970. À part Annie Brocoli et Cailloux, on ne voit jamais les chanteurs pour enfants. Pour eux, c'est différent que de travailler dans les garderies. »

Le concept sera un spectacle sur une scène extérieure et les chanteurs défileront tour à tour. Les familles sont invitées à s'amuser, à danser et à pique-niquer lors de ce grand happening.

L'Expo en chansons

La Chansonnerie, le Piano-Bar, l'Expo-Bar et le Saloon viennent agrémenter les soirées et après-midi de l'Expo agricole en musique, en chansons ou par la danse country. Chaque année, la programmation diversifiée de la Chansonnerie et de l'Expo-Bar permet d'apprécier des artistes d'ici dans un contexte de détente (Chansonnerie) ou plus festif (Expo-Bar).

Au **Piano-Bar**, le groupe Kontrôl est de retour pour une deuxième année consécutive. Il y règne une ambiance lounge où le jazz et le blues sont à l'honneur. Les spectacles débutent à 21 h tous les soirs.

Il y aura de la danse country tous les jours au **Saloon**, de 13 h à 17 h et de 19 h à minuit en compagnie de Micheline et Raymond Lamarche. Les animateurs feront relâche en après-midi le jeudi 22 et le lundi 26 juillet.

Les amateurs de boîtes à chansons pourront apprécier des chansonniers généralement bien connus dans la région, en français et en anglais, et qui oscillent du québécois à la ballade en passant par la chanson française.

Au programme : Louis Larivière le 22 juillet et les soirs suivants, jusqu'au 31, Stéphane Beauchemin, Patrick Bourré, Steeve Lemay, Marco et Rémi, Christian et Christian, Francis Ravenelle; retour de Marco et Rémi le 29, Steeve et Martin le lendemain et pour conclure cette série de spectacles intimistes, Steeve Lemay sera de retour le samedi 31. Les prestations débutent à 21 h.

À l'Expo-Bar, on propose des groupes pour tous les goûts. Du 22 au 31 juillet, toujours à 21 h, s'y succéderont Working Hands, Les Locataires, FMR, Back Door, Don't Push, S. Poirier et sa gang, Remover, Karma, Drop D et The Weeds.

Concours Jeunes talents

Pour une quatrième année, le Concours jeunes talents fera découvrir des jeunes artistes âgés entre 13 et 21 ans de la région, que ce soit en chant, en musique ou en danse, du 14 au 30 juillet.

Cette année, le concours permettra à 60 candidats de participer aux quarts de finale et à 16 artistes de monter sur scène lors de la finale, comparativement à cinq l'an dernier. Les trois meilleurs de la finale régionale auront la chance de participer à la finale provinciale, à l'Expo-Québec.



Vive les vacances!

Quatre jeunes de la région de Saint-Hyacinthe ont pris part au camp de vacances organisé par la Fondation Canadian Tire du Québec à la base de plein-air Perce-Neige. Kevin, Olivier, Megan et Joanie ont vécu cette expérience inoubliable grâce à la générosité de la clientèle du Canadian Tire de Saint-Hyacinthe. Pierre Boulos, propriétaire, pose en compagnie des jeunes aventuriers.

Moto - Passion - Sécurité - Jasmil

Mille mercis à l'école de conduite ***Jasmil*** *pour ses professeurs formidables, amicaux et professionnels, qui connaissent leur matière.*

Mes cours de moto ont été, grâce à eux, un succès fort agréable et réussi à 100%.

Cette école est réputée pour être la meilleure et j'en suis convaincue.

Merci à l'équipe.
S.R.

0287418

AVIS • AVIS



Mme Nicole Laliberté, massothérapeute (anciennement Concept Jafrate) est fière de vous annoncer que son bureau est maintenant situé à son domicile

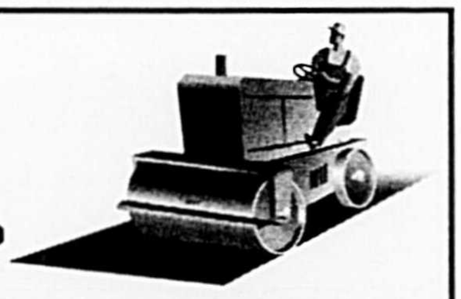
2435, rue Dumesnil,
près Choquette et Nelson Saint-Hyacinthe
au même numéro de téléphone
(450) 778-8825
(sur rendez-vous seulement)

Au plaisir de vous revoir
Certificats-cadeaux disponibles
NICOLE LALIBERTÉ
(Membre de la Fédération Québécoise des massothérapeutes)
Reçu d'assurance disponible

0287412

Ville de Saint-Hyacinthe

« INFO-TRAVAUX »



La Ville de Saint-Hyacinthe s'excuse pour les désagréments que pourront vous apporter ces travaux et vous remercie de votre collaboration.

Veuillez prendre note que l'échéancier des travaux est sujet à changement selon les caprices de dame nature.

Échéancier	Localisation	Nature des travaux
Semaine du 5 au 9 juillet	1. Boulevard Casavant Ouest, de Laurier Ouest vers le Nord (district Hertel)	Travaux de construction de fondation de rue et de fossés
	2. Rue Yamaska, de Hamel à Lesage (district Yamaska)	Pulvérisation de pavage et reconstruction partielle de la fondation de rue
	3. Rue Lafontaine, de Des Vétérinaires à Després (district Hertel)	Pulvérisation de pavage et reconstruction des trottoirs et bordures
	4. Rue Frontenac, de Dieppe à Chapleau (district Douville)	Pulvérisation de pavage
	5. Avenue Guy, du 4e Rang vers le sud (district Ceinture-Verte)	Début des travaux. Nettoyage de fossés
	6. Boulevard Laflamme, de Saint-Charles à Saint-Paul (district La Providence)	Début des travaux. Démolition de trottoirs ou de bordures
Semaine du 12 au 16 juillet	7. Boulevard Casavant Ouest, de Laurier Ouest vers le Nord (district Hertel)	Poursuite des travaux
	8. Rue Yamaska, de Hamel à Lesage (district Yamaska)	Poursuite des travaux
	9. Rue Lafontaine, de Des Vétérinaires à Després (district Hertel)	Poursuite des travaux
	10. Rue Frontenac, de Dieppe à Chapleau (district Douville)	Poursuite des travaux
	11. Avenue Guy, du 4e Rang vers le sud (district Ceinture-Verte)	Poursuite des travaux
	12. Boulevard Laflamme, de Saint-Charles à Saint-Paul (district La Providence)	Poursuite des travaux

Pour plus d'information : 778-8440

CENTRE DES ARTS

Semaine du 5 et du 12 juillet
- Continuité des travaux d'excavation, section 1, rue Saint-Antoine Stationnement Plaza
- Les cases de stationnement nouvellement réaménagées sont disponibles
- Le stationnement sur rue au pourtour du site est maintenu sur la rue Saint-Antoine et l'avenue Sainte-Anne, dans les cases prévues à cet effet
- Fermeture de quelques cases dans le stationnement près de la rivière (délimitées par des blocs), afin de permettre la localisation de roulottes de chantier et de remiser la terre temporairement

Circulation
- La circulation au pourtour du site sera permise. Toutefois, la circulation sera lente en raison des camions lourds
- L'accès au site pour les camions sera priorisé par la rue Marguerite-Bourgeoys
- Des ouvertures ont été faites dans la clôture de chantier, rue Saint-Antoine, afin de permettre aux citoyens de voir les travaux en toute sécurité.

L'accès
au site de construction est accessible seulement aux personnes assignées aux travaux.

Pour plus d'information : 778-8333

0280987

Sébasse et Véro de VRAK.TV à l'Expo



Mylène
RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

Les interprètes de Sébasse et Véro des émissions Réal.IT et Réal.TV de VRAK.TV, seront les porte-parole de l'Exposition de Saint-Hyacinthe. Antoine Mongrain et Audrey Lacasse seront sur le site, les dimanches 25 juillet et 1er août.

Pour la première fois, celui qui a joué dans l'émission *Le Club de 100 watts* et dans le film *Un Crabe dans la tête*, visitera une exposition agricole.

« Je suis un urbain, je suis né au centre-ville de Montréal et j'y ai grandi, a confirmé Antoine Mongrain. Je n'ai jamais fréquenté ce genre d'expo, sauf lorsque j'étais tout jeune. On m'a dit qu'on voulait des gens qui allaient chercher les jeunes et c'est pour ça que j'ai accepté. Sans ça, je ne crois pas qu'on aurait pensé à moi. »

Le comédien a bien hâte de voir un rodéo, un concours de VTT, un derby de démolition et un bol contenant 15 000 oeufs cassés. Il essayera de se rendre à Saint-Hyacinthe plus souvent lors de la première semaine.

De son côté, Audrey Lacasse joue présentement dans la pièce de Michel Tremblay, *Les Belle-soeurs*, à Québec, après une tournée de sept mois. Elle a indiqué qu'il est rare en télévision d'avoir un contact direct avec le public et que les événements tels que l'Expo permettent de rencontrer les enfants.

Activités familiales

L'Expo continue de mettre l'accent sur les activités familiales. Les spectacles et les activités seront nombreux et diversifiés et s'adresseront à toute la famille.

Les chiens acrobates du Centre sportif canin de Québec seront de retour au stade L.-P.-Gaucher, le samedi 31 juillet et le dimanche 1er août, avec leurs tours d'adresse et leurs courses à obstacles.

La Troupe Vertige et les élèves de l'École de cirque Ann Brockman reviendront à l'Expo avec des numéros de roue allemande, de trapèze, de cerceau aérien, de tissu aérien, de jonglerie, d'acrobatie, de marche sur un baril et de rola-bola.

Les spectacles seront présentés tous les jours à 15 et 19 heures et les ateliers d'initiation aux arts du cirque se dérouleront à 13 et 16 heures au Parc famille KRAFT.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

La présidente de l'Expo, Madeleine Hayeur en compagnie d'un des porte-parole, Antoine Mongrain.

Ce Parc famille KRAFT sera ouvert de 11 à 20 heures. Les enfants pourront s'amuser avec les animaux de la Petite ferme Napoli, avec de nouvelles structures gonflables, le Power paddler, le petit train et ils pourront se faire maquiller.

De plus, l'équipe d'animation de la Tournée PJC Jean Coutu sera de passage du jeudi 22 juillet au dimanche 25 juillet et du jeudi 29 juillet au dimanche 1er août, de 13 à 21 heures. Les journées KOOL-AID JAMMERS auront lieu les lundis 26 et 27 juillet.

Finalement, les enfants auront la chance d'imiter les grands cuisiniers à la Pâtisserie des Petits, tous les jours de 12 à 19 heures, au Pavillon du Savoir alimentaire.



CONSEIL HORTICOLE CENTRE JARDIN
par Régis Buteau

CANADIAN TIRE
Ça commence ici

L'ARROSAGE DE LA PELOUSE

En lui apportant l'eau indispensable à sa croissance, l'arrosage de votre pelouse demeure une pratique souvent nécessaire pour l'entretien d'un beau gazon lorsque les précipitations en pluie sont insuffisantes pour répondre à la demande. Voici quelques règles de base pour augmenter l'efficacité de vos arrosage et pour diminuer les pertes d'eau inutiles ou certains problèmes découlant d'une mauvaise gestion de l'eau. Chaque arrosage, effectué normalement une fois par semaine, devra humidifier le sol copieusement sur une profondeur d'au moins 10 cm. La profondeur d'enracinement des différentes graminées qui constituent votre pelouse est proportionnelle entre autres à la profondeur du sol humidifié lors de chaque arrosage. Effectivement, des arrosages fréquents et superficiels ne favorisent qu'un système radiculaire peu profond rendant ainsi les herbes à gazon plus vulnérables à la moindre période de sécheresse. Dépendamment des différents types de sol, l'application de 3 à 5 cm d'eau lors de chaque arrosage stimulera donc un enracinement en profondeur. Pour déterminer le temps nécessaire que demande l'application de la quantité d'eau recommandée disposer, par exemple, à plusieurs endroits sur le sol quelques petits récipients aux parois verticales afin de mesurer facilement le volume d'eau recueilli ou distribué par votre système d'arrosage. Évitez d'arroser trop tard en soirée car un gazon humide combiné à des températures fraîches pendant la nuit prédispose au développement de plusieurs maladies à champignons souvent difficiles à traiter. Finalement, réduisez le piétinement ou la circulation après un arrosage pour minimiser la compaction de votre sol. 0286427

5930, rue Martineau
Saint-Hyacinthe, (450) 796-4226

ACHETEZ directement de l'entrepôt

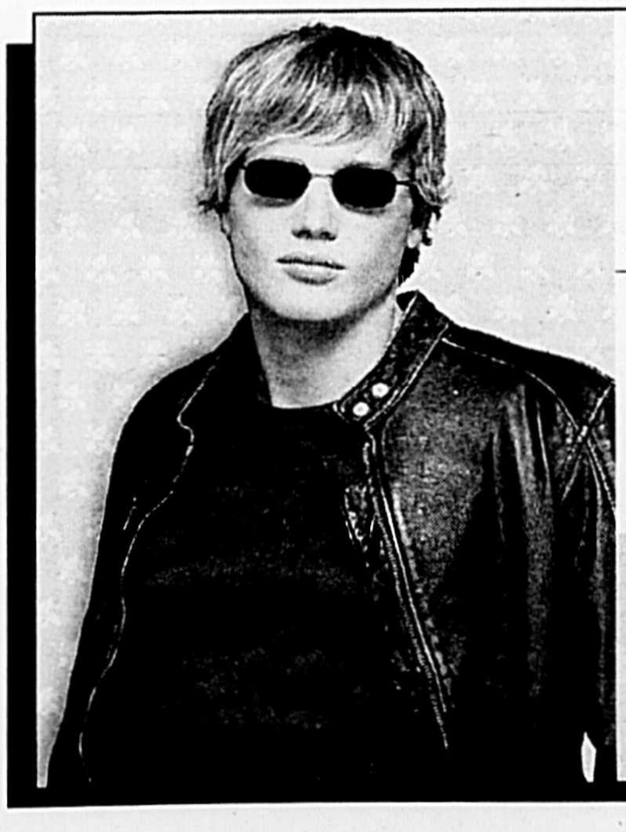
Le plus grand inventaire varié de plastique recyclé au Québec.



Castle Rock
Murets décoratifs
Jardins de ville



Agri-Clé inc.
416, Route St-Pie (coin rte 137)
St-Dominique, Qc
Tel. : 450 773.3130 • Fax : 450 773.8996
info@agri-cle.com
www.agri-cle.com
0286551



GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

OFFRE SPÉCIALE
lunettes de soleil de prescription
(verres et monture)

99$

Verres simple vision, teinte unie et traitement contre les ultraviolets inclus.
Vaste choix, voir détails et sélection en succursale.

EXAMEN DE LA VUE
2105, boul Casavant Ouest, St-Hyacinthe
Tél.: (450) 261-0222
0286544

Les fermières en visite à Saint-Hyacinthe

Ariane **Faribault**

Le Congrès annuel des Cercles de fermières du Québec (CFQ) aura lieu les 9 et 10 juillet au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Quelque 1000 fermières provenant des 713 cercles québécois sont attendues pour participer aux différentes activités.

« C'est l'occasion de bien finir l'année et de lancer le thème de l'année prochaine, explique Georgette Girard, présidente provinciale des CFQ. Nous en profitons également pour remettre des prix aux gagnantes des concours d'artisanat, ainsi qu'aux cercles et aux fédérations méritantes. »

Les CFQ sont regroupés en 25 fédérations.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Georgette Girard, présidente provinciale des Cercles de fermières du Québec.

Outre ces activités réservées aux membres, une exposition regroupant 35 kiosques présentera au public des oeuvres artisanales en tous genres. Les portes seront ouvertes de 13 h à 22 h le vendredi et de 7 h 30 à 17 h le samedi.

Mme Girard espère également pouvoir démentir tous les préjugés qui sont formulés à l'endroit des CFQ. « Les gens qui pensent que les cercles de fermières sont démodés manquent d'informations, dit-elle. Pour la plupart des femmes qui en font partie, c'est un moyen d'aller chercher des contacts humains et de forger des amitiés. C'est un mouvement très enrichissant à tous les points de vue. »

Elle tient d'ailleurs à préciser que seulement 2 % des membres sont des femmes qui travaillent sur des fermes comme agricultrices.

Les CFQ visent principalement deux objectifs. « Le premier, c'est la transmission du patrimoine artisanal et culturel, précise Mme Girard. Le deuxième, c'est de trouver des moyens pour améliorer les conditions de vie des femmes et des familles. »

Pour atteindre un tel objectif, les Cercles de fermières acceptent toutes les femmes âgées de quatorze ans et plus, sans aucune exception.

EN BREF

Autre nouveauté à EXPO-CHAMPS

EXPO-CHAMPS accueillera sur son site une autre exclusivité. En effet, la fourragère auto-motrice Jaguar Speedstar de Claas sera en action pour la première fois au Québec.

Si les conditions le permettent la machine fonctionnera deux fois par jour les 31 août, 1er et 2 septembre sur le site. Dotée d'une capacité exceptionnelle, elle est parvenue à récolter 2 000 tonnes d'ensilage de foin en 12 heures seulement.

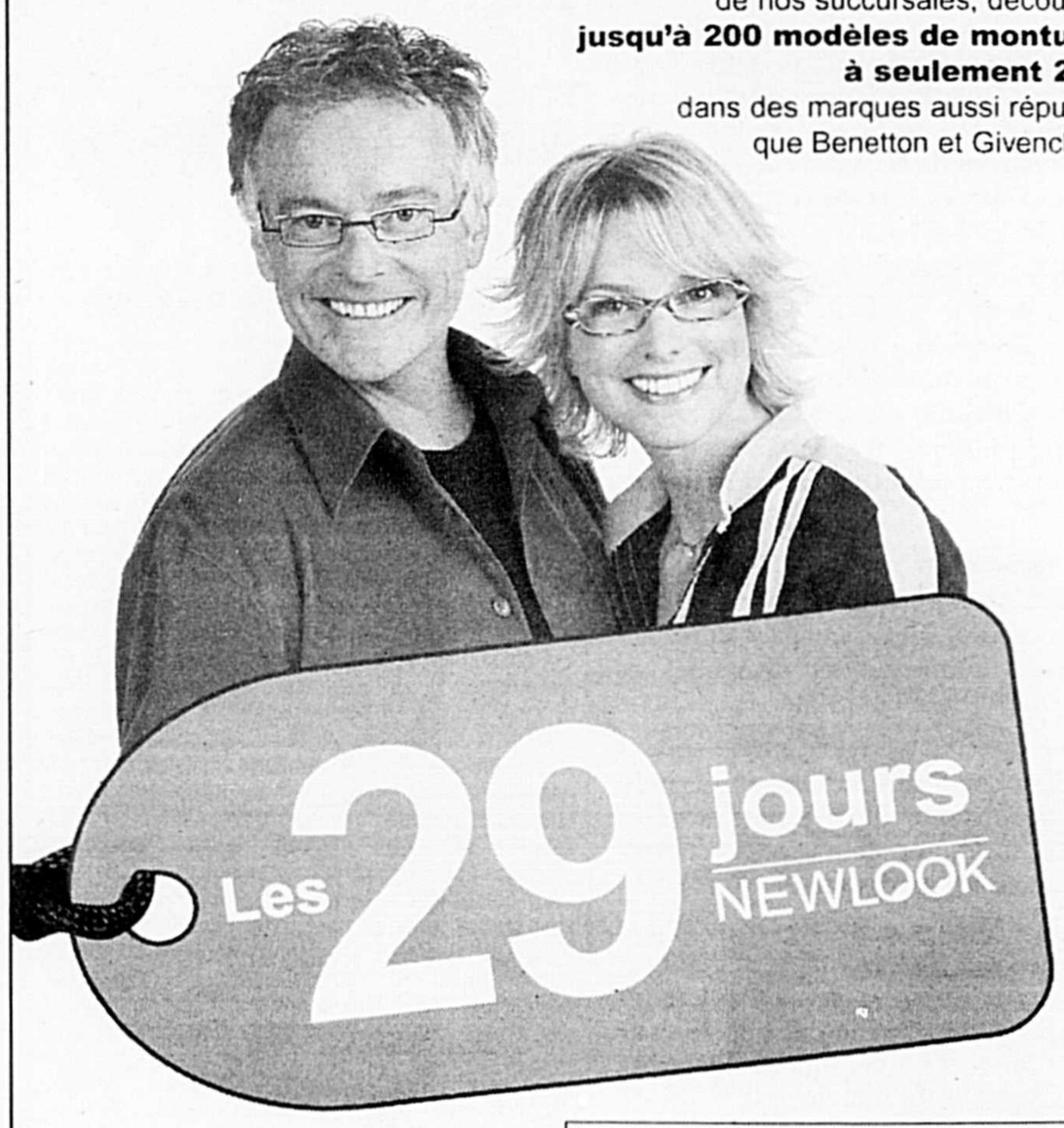
Claas est le leader mondial dans la fabrication et la vente de fourragères. Cette machine est la quatrième d'une génération de Jaguar, conçue spécialement pour les grandes surfaces et gros entrepreneurs qui ont à se déplacer sur les routes. L'appareil se déplace sur route à une vitesse pouvant atteindre 40 km/h. Le distributeur exclusif au Québec de la Claas Jaguar Speedstar est Hewitt Division Agricole de Saint-Damase.

C'est le GRAND RETOUR!

Des montures à seulement 29$!**

Valeur allant jusqu'à 199 $

Partout au Québec, dans chacune de nos succursales, découvrez **jusqu'à 200 modèles de montures à seulement 29 $** dans des marques aussi réputées que Benetton et Givenchy !!!



Et, évidemment, notre programme 29 est en vigueur!

Pour tous vos achats: maximum par mois* sans intérêt ni dépôt 29$

*Sur approbation du service de crédit VISA Desjardins. Voir détails en magasin. Michel Laurendeau, opticien.

**L'offre est valide pour un temps limité à l'achat de lunettes complètes et ne peut s'ajouter à tout autre escompte. Montures sélectionnées.

Examen de la vue sur place par des optométristes
Prescriptions de l'extérieur acceptées

Saint-Hyacinthe
1280, rue des Cascades Ouest
(450) 774-7188

lunetterie NEWLOOK

On vous simplifie la vue

www.newlook.ca 1-800-463-LOOK (5665)

0287049

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MOTOS – MOTOCROSS – MOTONEIGE – VTT

ADM

• Atelier de mécanique complet •
• Taux horaire compétitif •
• Équipement à la fine pointe •
• Satisfaction garantie •

Accessoires – Vêtements
Pièces – Mécanique

✓ Très grand choix de pneus et d'accessoires en inventaire

✓ Pose d'équipement sur moto VTT – scooter – motocross

MISE AU POINT SCOOTER
Spécial 39,95 $

INSPECTION MOTO MI-SAISON
Spécial 39,95 $

INSPECTION SPÉCIALE VTT
Spécial 69,95 $

Recevez gratuitement une casquette ADM racing, un autocollant ADM racing et un autocollant FOX

OUVERT 7 JOURS
Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30
Jeudi, vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 11 h à 16 h

3 mois sans frais sans intérêt

Service de mécanique à Québec depuis 25 ans
Maintenant, NOUVELLE SUCCURSALE près de chez vous

ADM
2975, rue Picard, St-Hyacinthe (voisin du Burger King) (450) 252-4488
www.admquebec.com • info@admsthyacinthe.com 1 866 463-4340
1831, boul. Hamel, Québec G1N 3Z1
info@admquebec.com 1 800 463-4340

0287416



De concert

POUR LE CENTRE DES ARTS JULIETTE-LASSONDE

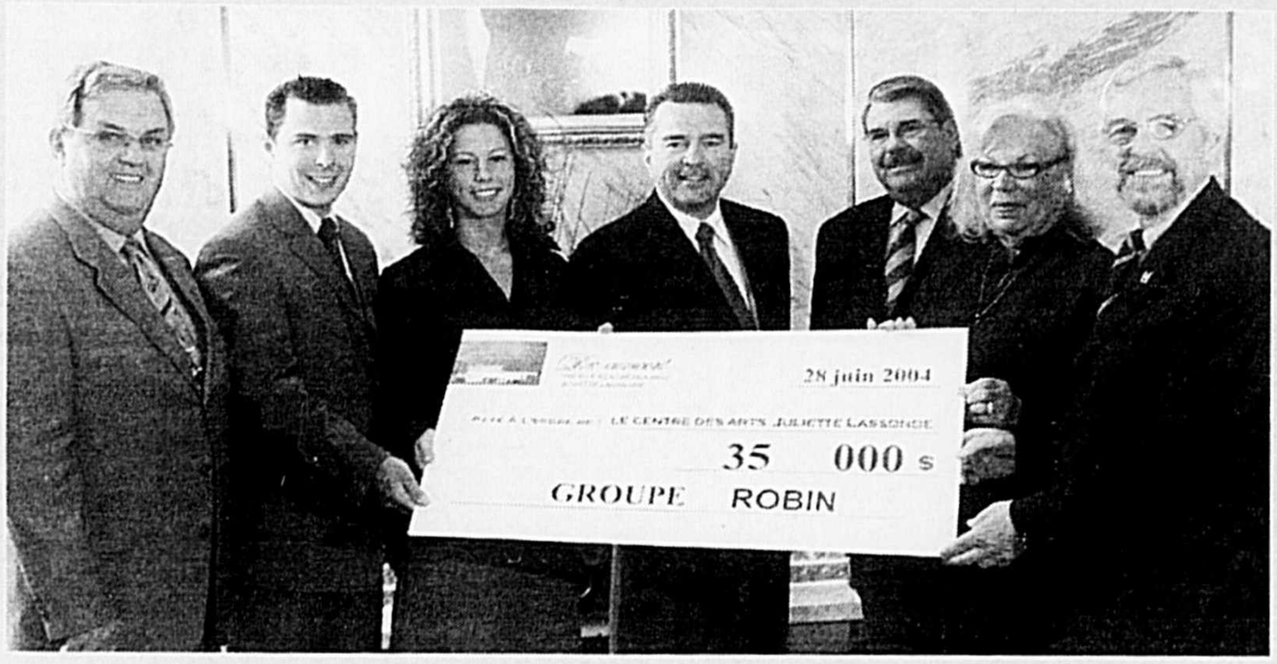
CAMPAGNE DE FINANCEMENT

OBJECTIF : 1 800 000 $

ACTUELLEMENT : 862 500 $

DONS ADDITIONNELS DE 127 500 $

GROUPE ROBIN – 35 000 $



Le Centre des arts deviendra un outil de développement de premier choix pour Saint-Hyacinthe et c'est un projet qui obtient notre adhésion enthousiaste et totale.

En venant compléter des services de premier ordre, aussi bien au niveau culturel, éducationnel que sportif, il favorisera un accroissement de la population maskoutaine qui y verra un avantage additionnel à s'installer chez nous.

Le Centre des arts exercera enfin un effet structurant sur l'ensemble des activités de commerce au Centre-Ville, favorisant ainsi le commerce actuel et futur.

Voilà un projet mobilisateur qui ouvre des perspectives nouvelles pour toute la communauté.

Robert Robin, président, Nellie et Jonathan Robin, partenaires
Groupe Robin

M. André H. Gagnon, coprésident de la campagne, M. Jonathan Robin, partenaire, Mme Nellie Robin, partenaire, M. Robert Robin, président du Groupe Robin, M. Pierre Solis, président des dons spéciaux, Mme Lucie Gagnon, coprésidente de la campagne et M. le maire Claude Bernier.

SAMSON BÉLAIR DELOITTE & TOUCHE – 25 000 $



M. André Gagnon, coprésident de la campagne, M. François Lanoie, associé, directeur Saint-Hyacinthe Samson Bélair Deloitte et Touche, M. Claude Laroche, associé, directeur Montérégie Samson Bélair Deloitte et Touche, M. Pierre Solis, président des dons spéciaux, Mme Lucie Gagnon, coprésidente de la campagne et M. le maire Claude Bernier.

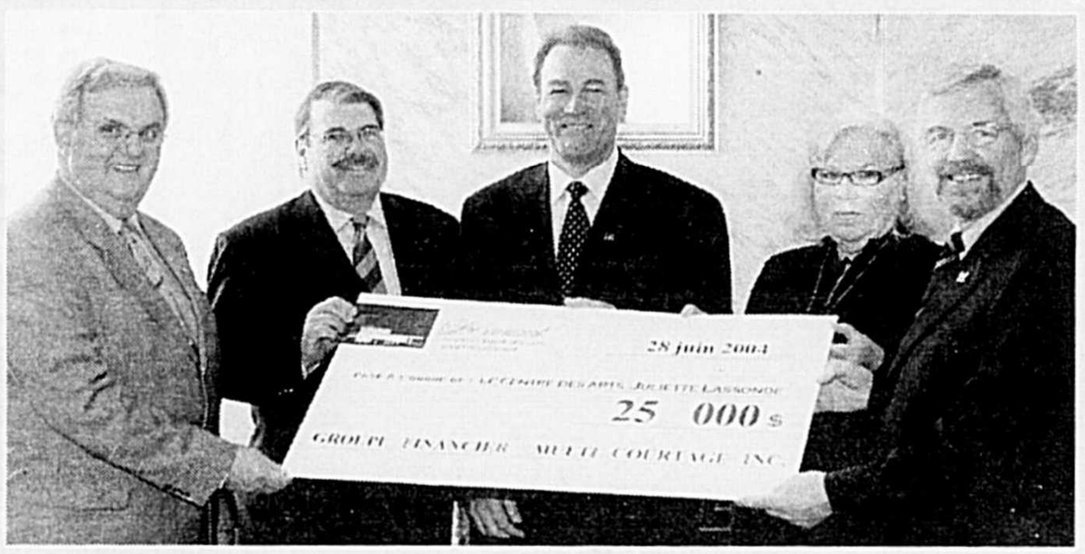
Depuis plus d'un demi-siècle, nous travaillons avec les gens d'ici et nous sommes très attachés aux personnes qui, dans le cas présent, ont pris le leadership de la campagne.

Notre engagement dans la communauté maskoutaine est ancré dans une longue tradition soutenue au fil des ans par les divers associés de l'entreprise.

Le Centre des arts est la manifestation d'une vision à long terme de notre région et nous voulions être au nombre de ceux qui en font la promotion.

Claude Laroche, directeur (Montérégie) François Lanoie, directeur (Saint-Hyacinthe)

GROUPE FINANCIER MULTI COURTAGE INC. – 25 000 $



M. André H. Gagnon coprésident de la campagne, M. Pierre Solis, président des dons spéciaux, M. Guy Duhaime, président du Groupe Financier Multi Courtage inc., Mme Lucie Gagnon, coprésidente de la campagne et M. le maire Claude Bernier.

Après avoir été, depuis une vingtaine d'années, un ardent supporteur des arts et de la culture à Saint-Hyacinthe, je supporte totalement le projet du Centre des arts. J'estime que des activités comme le théâtre en tournée, la musique classique et le jazz connaîtront un nouvel essor grâce à celui-ci. Un équipement professionnel sera mis à la disposition des artistes et c'est dans cette perspective d'une production de qualité exceptionnelle je confirme avec fierté notre contribution à cette campagne.

Guy Duhaime, président,
Groupe Financier Multi Courtage inc. et Services financiers Guy Duhaime inc.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT CENTRE-VILLE – 10 000 $



M. André H. Gagnon, coprésident de la campagne, M. Pierre Solis, président des dons spéciaux, M. Jean Jetté, directeur général SDC, M. Pierre Bienvenue, président SDC, Mme Lucie Gagnon, coprésidente de la campagne et M. le maire Claude Bernier.

Depuis une quinzaine d'années, nous avons été au cœur du débat qui débouche sur la construction du Centre des arts au Centre-Ville. Nous sommes heureux de ce dénouement et la contribution apportée par l'ensemble du secteur se veut l'illustration de notre support.

Pierre Bienvenue, président
Jean Jetté, directeur général

HUGUETTE CORBEIL ET PIERRE SOLIS – 10 000 $



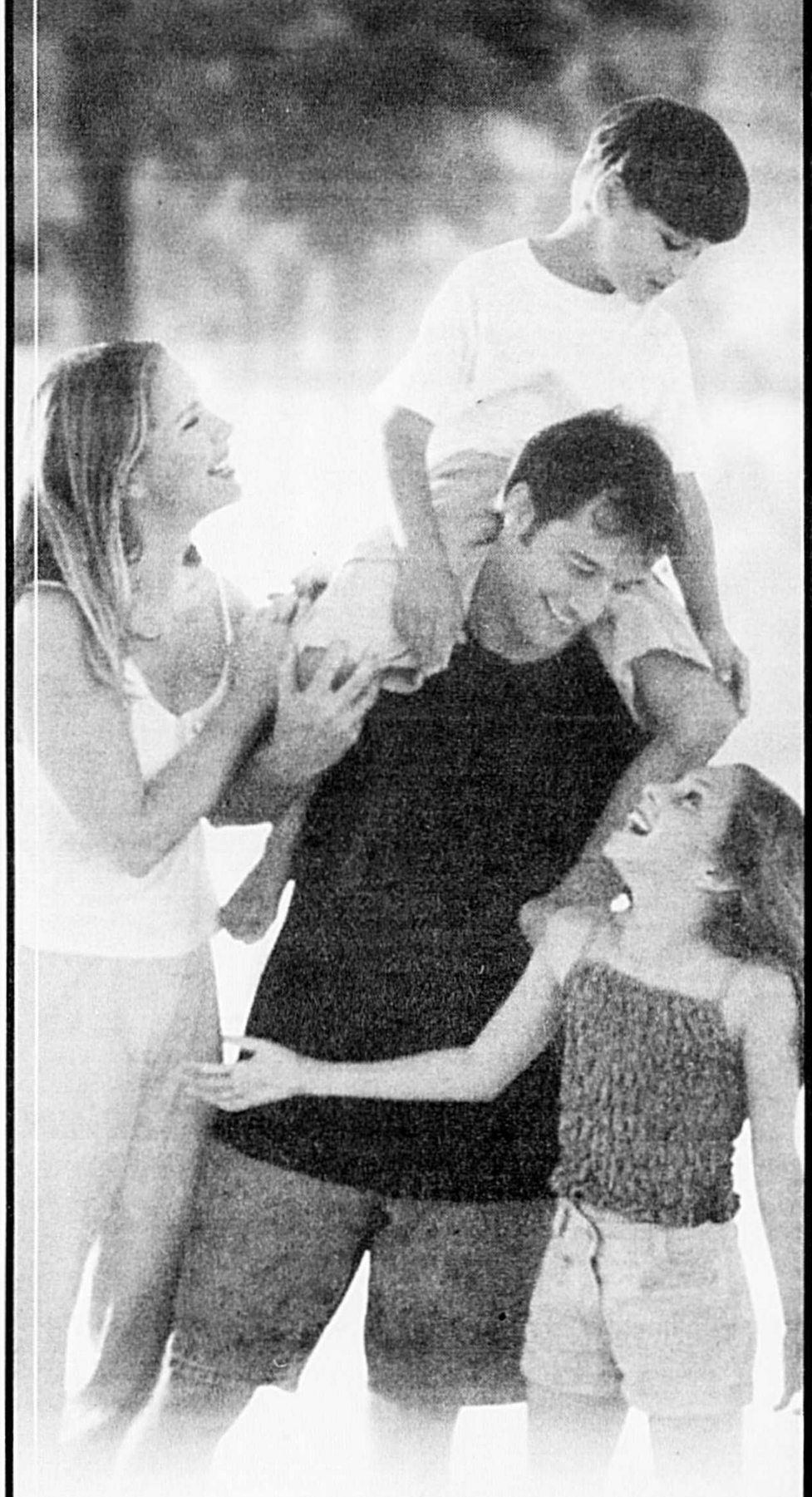
M. André H. Gagnon, coprésident de la campagne, Mme Huguette Corbeil, M. Pierre Solis, Mme Lucie Gagnon, coprésidente de la campagne et M. le maire Claude Bernier.

À titre individuel et comme couple, notre engagement dans la société maskoutaine est bien connu, spécialement dans le dossier de la culture. La réalisation du Centre des arts Juliette-Lassonde est l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui constituera un apport essentiel au développement de la communauté.

Huguette Corbeil,
conseillère municipale
Pierre Solis, président, Société de Diffusion de Spectacles de Saint-Hyacinthe

À TOUS CEUX QUI ONT LEUR MILIEU À COEUR : MERCI !

VENTE TROTTOIR AU CENTRE-VILLE



du 14 au 17 juillet

Ouvert jusqu'à 21 h dès mercredi

C'est le temps d'en profiter

jusqu'à 70% de rabais

Mercredi soir le 14

Venez rencontrer **Nabi Alxandre Chartier** et **Isabelle Desjardins VJ** de **Musique Plus.**

De plus, mercredi entre 18 h et 21 h tirage de **1000 $ en certificats-cadeaux***



Jeudi soir le 15

Groupe Dixieland

Vendredi après-midi le 16

Paul Buisson avec la troupe **Valentine**



Vendredi soir le 16

Les cheerleaders des Alouettes de Montréal



Samedi après-midi le 17

Musique traditionnelle québécoise

Tirage de 500 $ d'essence**

* Mercredi le 14 juillet seulement entre 18 h et 21 h, 10 certificats-cadeaux de 100 $ seront remis au hasard dans la foule.

** 5 tirages de 100 $ en bons d'essence, gracieuseté de Pétroles Maska.

Aucun achat requis

0287047

CENTRE-VILLE

Commerçants et professionnels du Centre-Ville Saint-Hyacinthe

Local pour artistes fourni par : Roger Letendre, Claude Chagnon

De nouvelles places en garderie au centre-ville

Nicolas **Bégin**

Située au centre-ville de Saint-Hyacinthe, la garderie « Au Pays Enchanté » offrira 42 nouvelles places à contribution réduite.
Dès l'automne prochain, les jeunes enfants, dont cinq poupons, pourront profiter des installations de la rue Mondor.

« Le projet initial de prématernelle a démarré il y a un peu plus de deux ans, explique Myrabelle Poulin, directrice de la garderie. J'ai ciblé Saint-Hyacinthe à cause de l'appui des organismes. L'aménagement a été long et la période des inscriptions a débuté en octobre dernier seulement. »

Elle admet sans hésiter qu'il était un peu tard. Elle a ensuite ajusté ses balises pour tenter d'obtenir un permis de garderie à 7 $ à la fin mars 2003. « Ce fut un dur périple parce que les demandes sont nombreuses. Sur 300 places octroyées en Montérégie, nous en avons obtenu 42 », se réjouit-elle.

Mme Poulin a toutefois pu compter sur l'aide du député de Saint-Hyacinthe pour faire éclore son projet. « Ça fait six mois que nous sommes impliqués à fond et nous avons fait beaucoup d'interventions auprès de la ministre », indique Léandre Dion.

Selon ce dernier, le centre-ville représente un endroit idéal pour la garderie.

Un avis que partage le conseiller Réjean Pion. « Il y a une clientèle défavorisée et les gens n'ont pas toujours les moyens de se payer de tels services. C'est une bonne place », admet M. Pion en ajoutant que le site est d'autant plus stratégique en raison de l'espace vert à proximité pour faire jouer les enfants.

Les locaux des « Pays Enchantés » seront prêts au plus tard à la mi-août. Malgré un investissement initial de plus de 15 000 $, Mme Poulin doit encore faire quelques ajustements à sa garderie, question d'être conforme aux normes imposées par le ministère de l'Enfance. Même si l'octroi de 42 places est une excellente nouvelle, il faut quand même rappeler que selon une étude réalisée à la fin mars 2004 par le Regroupement des Centres de la petite enfance de la Montérégie, il y aurait toujours un déficit de 700 places à Saint-Hyacinthe.

Mettez le sur l'original.

Avec un si grand choix d'entreprises dans votre région, nous sommes l'annuaire à conserver.

Pages Jaunes

0286917

GRANDE OUVERTURE

PLANCHER PLUS

On vous attend en grand nombre

Plancher flottant "CLIC"
avec légères imperfections
7 mm
8 mm
à partir de 0,69 $

Bois franc style Taverne
Merisier
Érable
à partir de 2,59 $ p.c.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi : 9h à 17h30
Jeudi et vendredi : 9h à 18h
Samedi et dimanche : 10h à 17h

6400, rue Étienne-Racine, Saint-Hyacinthe (sect. Sainte-Rosalie)
Ancien Marché aux Puces aux petits cousins (Luc Variétés) Autoroute 20, sortir 138

(450) 799-1841

0286552

Beaucoup de nuages avec des températures de saison



Michel
MORISSETTE

En milieu de semaine, le soleil cédera graduellement sa place aux nuages avec l'arrivée d'une perturbation en provenance des Grands-Lacs. Elle traversera le sud du Québec le 8 juillet tout en s'affaiblissant mais nous laissera un peu de précipitations sous forme d'averses. Les températures seront à la hausse pour l'arrivée du week-end avec du beau temps.

Regard sur le temps à plus long terme :

Période du 11 au 13 juillet : le temps sera plutôt chaud et humide au début de la période avec des probabilités d'averses à la hausse.

Résumé de la semaine

Pour une deuxième semaine consécutive, la semaine du 27 juin au 3 juillet a connu des températures sous la moyenne saisonnière. La température moyenne fut de 18.4°C, soit près de 3° sous la moyenne hebdomadaire. Seulement deux journées ont connu des températures maximums près de la moyenne saisonnière.

Trois journées ont enregistré des précipitations mesurables pour un total de 53 mm de pluie. La première journée de juillet a enregistré des précipitations abondantes avec une accumulation de 41 mm de pluie sur une période de quatre heures durant l'après-midi. D'ailleurs, il faut reculer aussi loin que le 1er juillet 2001 pour retrouver une accumulation aussi importante de pluie pour une seule journée durant un mois de juillet. En plus avec toute cette pluie, ce fut la semaine avec la meilleure accumulation de pluie depuis la fin d'octobre dernier.

La vitesse moyenne du vent fut seulement de 8 km/h, tandis que la journée la plus venteuse fut le 27 juin avec une vitesse moyenne de 14 km/h avec des rafales supérieures à 60 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur Sud durant 31 heures.

Température moyenne du mois	**(17,9°C)**
Moyenne des 30 dernières années	**(18,8°C)**
Accumulation totale de pluie	**79,0 mm**
Moyenne des 30 dernières années	**93,0 mm**
Accumulation totale de neige	**0,0 cm**
Moyenne des 30 dernières années	**0,0 cm**
Ensoleillement total du mois	**272,8 h**
Moyenne des 30 dernières années	**200,2 h**

Le vent dominant a soufflé du secteur OUEST-SUD-OUEST durant près de 126 heures. La vitesse moyenne du vent durant le mois fut de 10,2 km/h.

	Température normale		Record de température			
			Maximum		Minimum	
	Minimum	Maximum	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
7 juillet	16	27	1947 : 17.7°	1988 : 33.0°	1962 : 6.7°	1993 : 23.2°
8 juillet	16	27	1963 : 16.7°	1988 : 34.5°	1946 : 7.2°	1988 : 24.5°
9 juillet	16	27	1942 : 17.7°	1988 : 35.0°	1942 : 7.2°	1988 : 24.2°

Résumé de juin

Pour un troisième mois en 2004, le mois de juin aura connu des températures sous la moyenne mensuelle à cause des nuits plutôt fraîches. D'ailleurs, ce fut les nuits les plus fraîches pour un mois de juin depuis 1988. Aucun nouveau record de température ne fut enregistré en juin.

Malgré quatorze jours avec des précipitations de pluie, le mois de juin a enregistré les plus faibles accumulations de pluie pour un mois de juin depuis 1997. Pour un deuxième mois de juin consécutif, le soleil fut en abondance avec 70 heures de plus que la normale. Quinze jours ont connu un ensoleillement supérieur à 10 heures de soleil. En terminant, ce fut le mois de juin le plus venteux depuis 1988 où 23 journées ont enregistré des rafales de vent de 30 km/h et plus et 15 journées des rafales de 40 km/h et plus.

NOMINATION
Clinique Ophtalmologique de Saint-Hyacinthe

C'est avec plaisir que les Dres Michèle Leclerc et Caroline Jodoin vous annoncent l'arrivée du Dr Alexandre Silvestri, ophtalmologiste, qui se joindra à leur équipe à partir du 7 juillet 2004.

2570, av. Vanier
Saint-Hyacinthe
(450) 774-6224

0287414

VOUS VOULEZ DES VACANCES DIFFÉRENTES
pour vos enfants de 8 à 16 ans ?

camp BOISJOLY
100 ans en 2028

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC



OFFREZ-LEUR UN SÉJOUR AU CAMP BOISJOLY. ILS S'EN SOUVIENDRONT LONGTEMPS.



Dans un décor enchanteur, vos enfants vivront des activités intéressantes et variées, entourés de moniteurs d'expérience qui valorisent le respect et le développement de chacun.

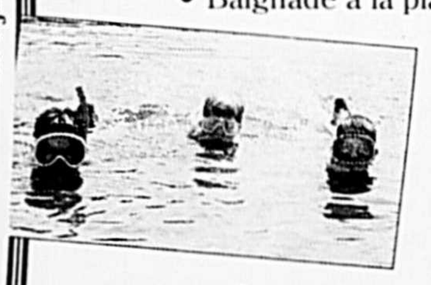
Boisjoly c'est un milieu de vie enrichissant à tous les niveaux.

Faites-leur plaisir, réservez leur place au Camp Boisjoly. Ils y vivront un séjour inoubliable. C'est tout près, en Estrie

Nos activités :
• Kayak • Escalade • Apnée • Survie en forêt • Canotage • Théâtre • Tir à l'arc manuelle • Arts et expression



La vie à Boisjoly c'est aussi :
• Légendes mystérieuses • Orientation carte et boussole • Billard • Ping-pong • Feux de camp • Camping sauvage • Soirées animées et costumées • Baignade à la plage • Pédalos et chaloupes • Sports d'équipe • Grands jeux thématiques • Expéditions • Sentier - nature • Mississipi



Pour des vacances différentes !

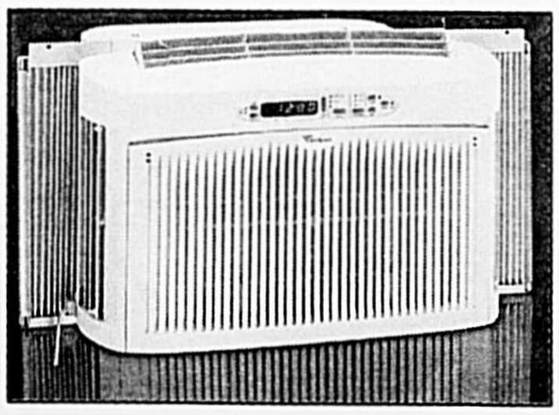
Pour informations : bureau à Saint-Hyacinthe 450-771-2034
Site Racine : (450) 532-4184

0286543

VENTE de LIQUIDATION CLIMATISEURS

Whirlpool® Appareils Électroménagers

IMAGINEZ...™



PAYEZ ET EMPORTEZ

10 000 BTU horizontal contrôle mécanique
no. : 050225
Rég. : ~~469,99 $~~
Spécial : **399,99$**

12 000 BTU horizontal contrôle électronique
no. : 050226
Rég. : ~~499,95 $~~
Spécial : **429,99$**

* photo à titre indicatif

GERMAIN LARIVIÈRE électronique

4370, boul. Laurier Est, Saint-Hyacinthe
AUTOROUTE 20, SORTIE 138
Saint-Hyacinthe (450) 799-5522
Montréal (514) 866-8691 • Sans frais 1 800-363-1336
www.germainlariviere.com

ZONE LIVRAISON GRATUITE


Donald Brien C.A.
Directeur principal
Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603

La Survivance s'entend avec ses employés syndiqués pour quatre ans

Jean **Dumont**

Au terme d'une négociation qui aura duré environ six mois, la compagnie maskoutaine d'assurance-vie La Survivance vient de s'entendre avec ses employés pour un nouveau contrat de travail d'une durée de quatre ans.

L'entente de principe a été entérinée par le groupe d'employés syndiqués à la hauteur de 97 % la semaine dernière en assemblée générale.

Au niveau de la masse salariale, les employés profiteront d'une augmentation de l'ordre de 3% par année pour la durée de la convention.

La Survivance compte quelque 90 employés, dont la moitié sont syndiqués. Ces derniers sont entre autres affectés à des tâches cléricales à savoir employés de bureau, au service de la comptabilité, à l'analyse et à la réclamation des règlements de même qu'à l'imprimerie.

Les syndiqués sont membres de la CSD. On compte 42 employés syndiqués permanents.

Les commentaires

« Je suis très content. Il s'agit d'une belle négociation et par cette entente nous confirmons que nos employés sont bien traités et qu'ils reçoivent un traitement qui s'apparente à ce qui se donne dans le marché actuel », indique Richard Gagnon, président de La Survivance.

Du côté syndical, le porte-parole, Jean-Marc Beauregard n'emploie pas les mêmes qualificatifs que son employeur.

« Je dirais que les employés s'accommodent bien de cette entente. Cela permettra entre autres à l'employeur d'avoir des liquidités pour développer son service de vente, par de la publicité et de la promotion. Il se garde également un coussin financier pour des opportunités d'achats par rapport à la concurrence », explique-t-il.

M. Beauregard ajoute que pour les employés, il était important qu'il n'y ait pas de perte du pouvoir d'achat.

« Dans le contexte économique actuel, nous étions prêts à lui donner un coup de main au niveau de son développement, mais nous ne voulions pas perdre nos acquis, même si nous aurions aimé avoir davantage. »

Débutée à la fin décembre 2003, la négociation aura nécessité huit rencontres entre les parties de même que quatre rondes de conciliation avec un arbitre.

Deux Maskoutains à Tourisme Montérégie

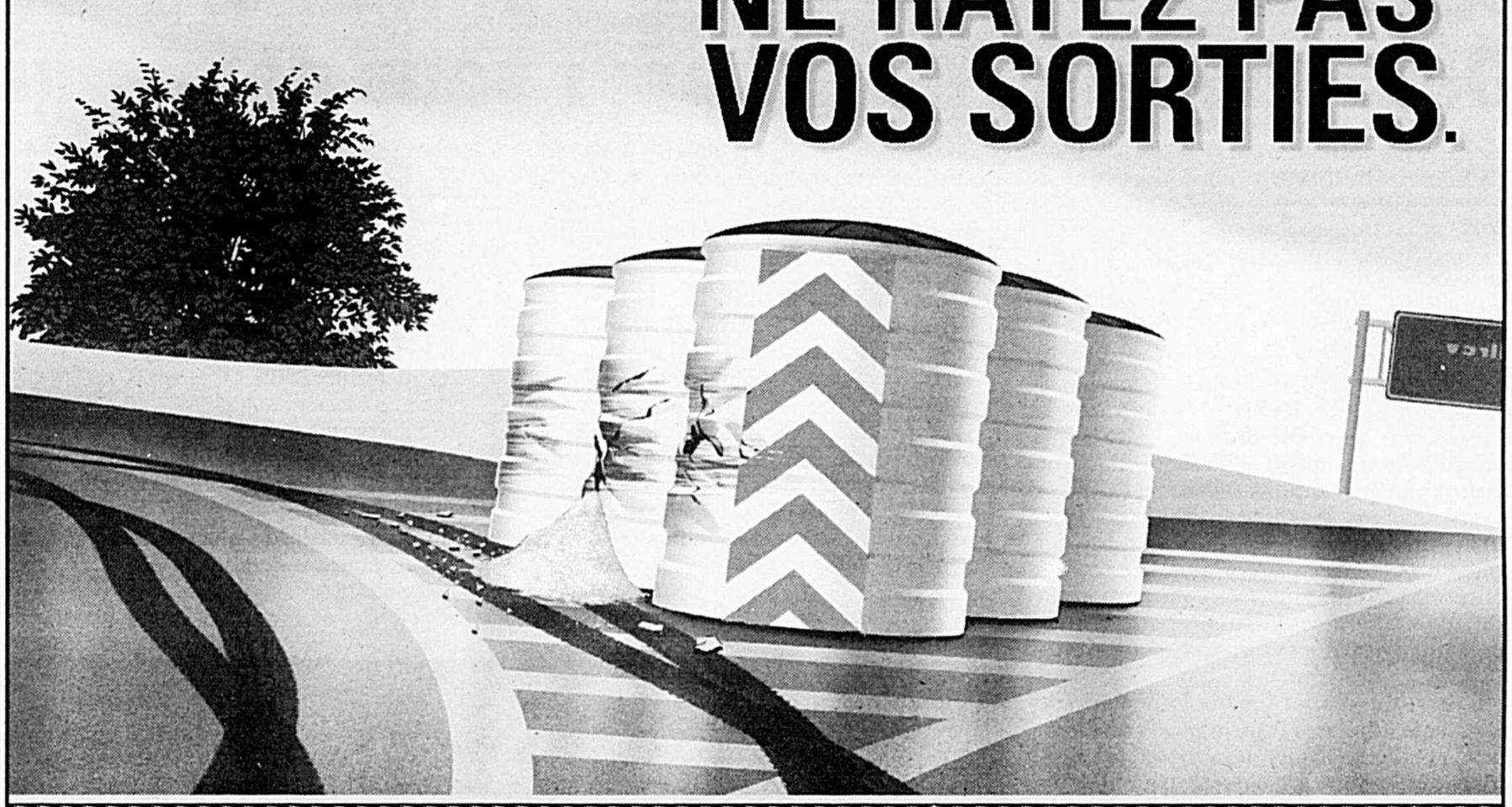
Le 29 juin dernier, les membres de Tourisme Montérégie se sont réunis en assemblée générale annuelle pour dresser le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2003 et élire les membres du nouveau conseil d'administration de l'Association touristique régionale.

Au cours de l'année 2003, qui était exceptionnellement un exercice de neuf mois, Tourisme Montérégie a entre autres, coordonné plusieurs campagnes de promotion qui ont généré des investissements marketing de plus de 700 000 $ sur les différents marchés.

Lors de cette rencontre, un nouveau conseil d'administration a été élu pour représenter l'ensemble des intervenants touristiques membre de l'Association touristique régionale de la Montérégie.

Parmi les personnalités maskoutaines qui se retrouvent sur le conseil d'administration, on retrouve Claude Marchessault, du Théâtre de la Dame de Cœur à Upton, au poste de président de Tourisme Montérégie et Bill Churma, de Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, à titre d'administrateur.

Tourisme Montérégie est un organisme privé sans but lucratif qui regroupe 350 membres. Son budget annuel d'opération est de 1,2 M$. Près de 65 % de ses revenus proviennent des contributions des entreprises touristiques de la Montérégie.



Dutaillier obtient son certificat de conformité douanière

Le Groupe Dutaillier, de Saint-Pie, figure au nombre des cinq entreprises régionales ayant obtenu leur certificat de conformité douanière du Service d'exportation Richelieu-Yamaska.

La mission du Service d'exportation Richelieu-Yamaska (SERY) est de soutenir les PME de Lajemmerais, de la Vallée-du-Richelieu, du Bas-Richelieu, des Maskoutains et d'Acton, dans leurs démarches d'exportation.

Depuis les événements du 11 septembre, plusieurs nouveaux programmes de sécurité ont été instaurés et on assiste à un resserrement des contrôles douaniers. Les exportateurs québécois n'ont d'autre choix que de se conformer aux exigences des douanes américaines sans quoi ils s'exposent à d'importantes pénalités. La conformité douanière devrait donc être une préoccupation de premier plan pour toute entreprise qui expédie de la marchandise aux États-Unis, explique le SERY.

Le Service d'exportation Richelieu-Yamaska, en collaboration avec Montérégie International et Emploi-Québec, a donc décidé d'offrir aux entreprises de son territoire un programme de formation et coaching en douane. Ce programme, d'une durée de 32 heures, se déroule sur un mois et demi. Chaque atelier de formation est adapté aux entreprises et les sujets de coaching sont au choix des participants. Même les entreprises aguerries à l'exportation ont apprécié l'activité. Directeur planification et transport chez Dutaillier, Denis Prévost souligne que ce programme lui a permis d'améliorer ses connaissances relatives à la douane, ce qui, selon lui, est un atout majeur dans un contexte d'approvisionnement et de distribution à l'échelle internationale. Le programme de formation et coaching vise à rendre les entreprises autonomes en matière de conformité douanière. Ainsi, le SERY veut aider les entreprises à exporter efficacement aux États-Unis en leur permettant d'éviter tout embûche. On y traite de contrôle des exportations et des importations, de classement tarifaire, de l'ALÉNA et de certificat d'origine, d'évaluation des marchandises, des nouveaux programmes C-TRAP et Bio-Terrosirm, de marquage des produits et de vérification douanière. Ce programme sera à nouveau offert en septembre. On s'informe auprès de Julie Éthier au (450) 773-4232, poste 228.



Photo Robert Gosselin, PPM

Le SERY a remis ses premiers certificats aux entreprises méritantes. On reconnaît dans l'ordre Julie Éthier, de SERY; Éric Nantel, de Gourmet Nantel; André Paquette, du Groupe Dutaillier; Sylvie Rioux, de DrainVac International; Charles Mercier, de Flipy; et Denis Prévost, du Groupe Dutaillier.

Deux modèles de CV pour vous démarquer

Par Elisa **Chaput**
et Stéphanie **Gauthier**

CRHC-E de Saint-Hyacinthe

La belle saison est officiellement entamée, la compétition commence à s'armer. Vous désirez l'emploi offrant la meilleure expérience ou le plus gros salaire, bref celui que tout le monde va s'arracher. Mettez toutes les chances de votre côté en créant un curriculum vitae qui saura vous présenter sous votre meilleur jour. Car même pour les emplois d'été, cet outil est maintenant un incontournable pour vous faire connaître auprès de l'employeur, pour lui présenter vos compétences et vos aptitudes à occuper le poste. Plus que tout, cela augmentera vos chances d'être convoqué à une entrevue et fera valoir votre intérêt pour l'entreprise.

Il est tout d'abord bien important de disposer les diverses informations de façon claire et concise. Voici deux types de curriculum vitae pouvant aider à vous démarquer.

Le CV par compétences

Le modèle « par compétences » est le dernier-né en matière de présentation de CV. Il a le grand avantage de mettre en évidence vos différents « savoir-être » et « savoir-faire » plutôt que vos expériences de travail. Fait sur mesure pour chaque emploi auquel vous postulez, il vous permet d'être plus bref sans perdre les éléments d'information pertinents. Rappelez-vous que les employeurs n'ont que peu de temps pour regarder votre curriculum!

Ce modèle consiste à insérer une section « champ de compétences » au début du curriculum vitae. C'est à cet endroit que vous énumérerez vos savoirs (ex. : Tenue de caisse enregistreuse, Traitement des demandes de la clientèle, etc). La suite du CV se présente de façon traditionnelle (Formation, Expérience, Mentions et Prix, etc.), à l'exception que vous n'avez plus besoin de détailler autant : les compétences font foi de ce que vous avez acquis dans vos différentes expériences.

Vous croyez que vous ne possédez pas suffisamment de compétences? Pensez non seulement à vos expériences de travail, mais aussi à vos activités de bénévolat (accompagnement de personnes âgées par exemple), à vos projets parascolaires ou autres réalisations particulières. Pensez aussi aux mentions et aux prix que vous vous êtes mérités (scolaire, sportif, culturel, etc.)…

Sans compter qu'il est possible de visiter certains sites Internet pour vous inspirer. Le site de la classification nationale des professions (www23.hrdc-drhc.gc.ca/2001-/f/generic/welcome.shtml) et celui d'Emploi-Avenir (www.emploiavenir.ca), entre autres, vous permettront de retrouver les compétences qui se rattachent à chaque profession. Vous pouvez aussi consulter le site www.cvparcompetences.com pour y trouver de plus amples informations sur le CV par compétences.

Le CV format étudiant

Craignez-vous les grands espaces libres dans votre curriculum vitae? Dans ce cas, le curriculum vitae format étudiant peut s'avérer fort utile pour vous. Ce curriculum est présenté sur une feuille pliée; les coordonnées se retrouvant sur le dessus et les différentes sections, à l'intérieur. Vous pouvez également glisser facilement une carte de visite dans le bas de la page à droite afin que l'employeur puisse garder vos coordonnées. Cette mise en page vous évitera de grands espaces libres et vous aidera à être original.

En tout temps

Un dernier rappel des règles à respecter lors de la confection de votre curriculum vitea :

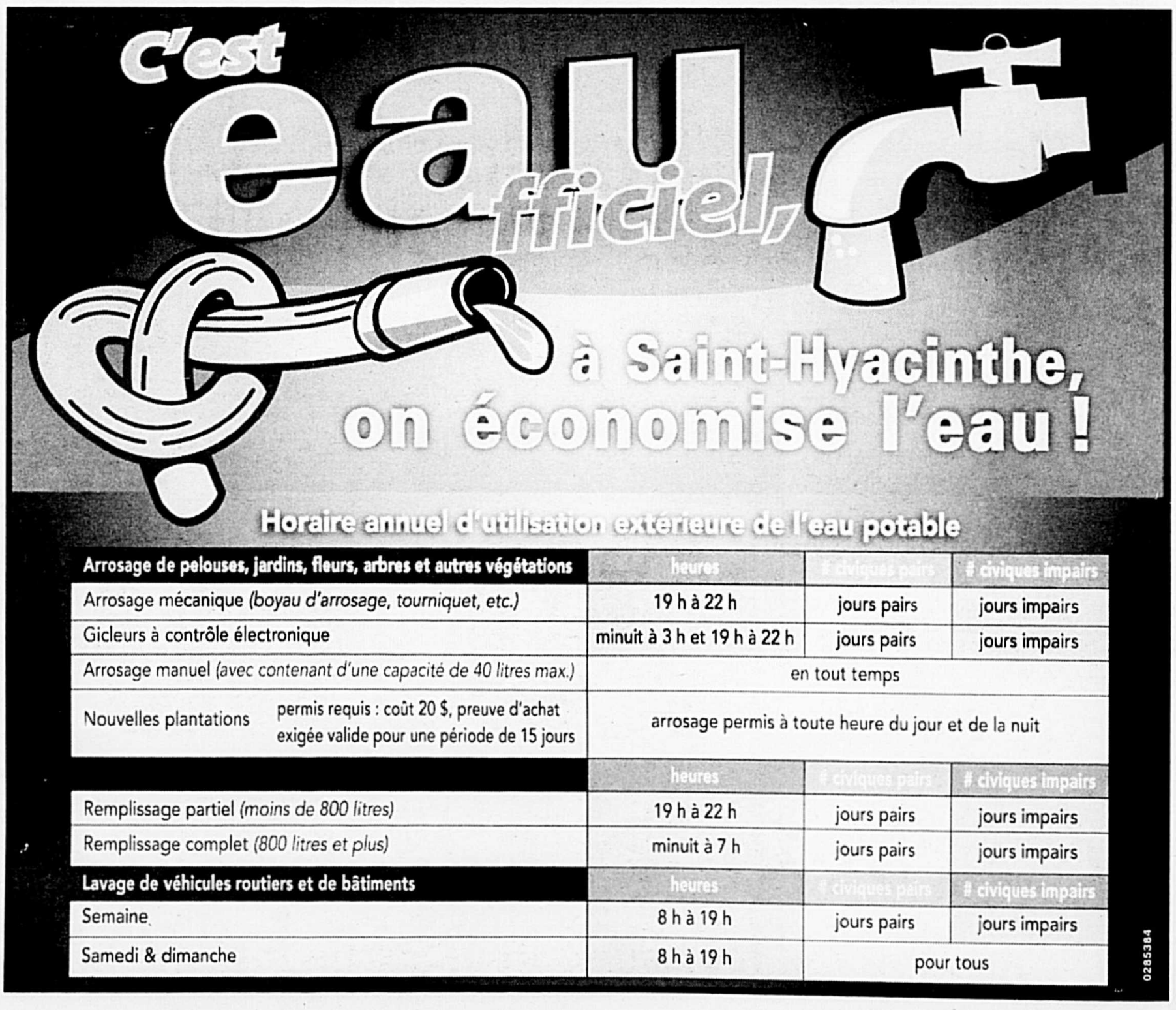
Ce qui doit être évité :

- votre numéro d'assurance sociale;
- un élément pouvant mener à un type de discrimination (âge, sexe, religion, race, grossesse, etc.);
- le salaire que vous désirez;
- la date de la dernière mise à jour;
- les fautes de frappes ou des corrections faites à la main;
- un curriculum de plus de deux pages ou en mauvais état.

Conseils d'amis :

- soyez bref et concis;
- soyez attentif au vocabulaire utilisé puisque cela définira la première impression que l'employeur aura de vous;
- assurez-vous de l'exactitude des renseignements que vous donnez (adresse, numéro de téléphone, lieux de travail antérieurs, etc.);
- joignez une lettre de présentation avec votre curriculum.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à venir nous rencontrer au Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants de Saint-Hyacinthe (situé au Cégep, 3000 avenue Boullé, local G-1207, 1-866-265-2804). Avec une ébauche de votre curriculum vitea et une disquette en main, les agents d'emploi d'été seront en mesure de vous aider.



Journée de la Rivière

Un nouveau défi pour les entreprises

Ariane **Faribault**

Pour la première fois le 10 juillet, entreprises et organismes s'affronteront lors d'une course à relais sur l'eau à l'occasion du Défi nautique Équinoxe Plein Air. Ce Défi, qui en est à sa deuxième édition, regroupe une série d'activités organisées dans le cadre de la Journée de la Rivière à Saint-Hyacinthe.

Outre cette course pour les entreprises et organismes, les organisateurs ont décidé de répéter l'expérience des courses familiale et jeunesse, qui furent un succès l'année dernière. Le public pourra également participer à des balades en ponton. Un historien et un pêcheur émérite maskoutains animeront ces descentes en racontant faits historiques et histoires de pêche.

De nombreuses autres activités sont prévues sur le site de la Porte des anciens maires. Il y aura entre autres des jeux d'eau et des maquillages pour les enfants ainsi que plusieurs kiosques pour divertir petits et grands. Une visite guidée de l'usine d'épuration des eaux est aussi à l'horaire.

« Notre objectif, explique Guy Lagacé, président du Défi, est d'amener les gens sur le site et de les garder toute la journée. C'est pour ça que nous avons organisé autant d'activités. Des endroits où les parents peuvent laisser leurs jeunes le temps d'une activité seront aussi disponibles. »

Objectif : dépollution de la rivière

La Journée de la Rivière a d'abord été créée par le Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska (Cogeby) pour inciter les gens à profiter de la rivière. « Nous voulons principalement que les gens retournent à l'eau et commencent à se réapproprier la Yamaska, soutient M. Lagacé. Nous espérons ainsi avoir un impact sur les élus pour qu'il y ait des choses qui se fassent pour dépolluer la rivière. On pourra peut-être éventuellement se baigner dans la Yamaska. » D'autres activités se dérouleront le long de la rivière, de Granby à Sorel.

À Saint-Hyacinthe, les activités commenceront à 11 h et la dernière descente en ponton aura lieu à 16 h. Pour les courses et les descentes, les organisateurs suggèrent de s'inscrire à l'avance, même si les activités sont gratuites. Seules les entreprises devront débourser 30 $ pour les équipes de deux personnes et 50 $ pour celles de quatre.

En cas de mauvais temps, toutes les activités seront reportées au lendemain, afin d'atteindre l'objectif de 500 visiteurs. Des prix de participation d'une valeur totale de 1 000 $ seront remis durant la journée.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

À l'avant : Martine Ruel, directrice du Cogeby, Guy Lagacé, président du Défi, Julie Morisset, du Centre nautique maskoutain. À l'arrière : Jacques Fiset, historien, Gérard Montpetit et Sylvain Chabot, membres du comité organisateur, Pierre Benoît, vice-président du Défi, ainsi que Line Lussier-Cadieux, du comité organisateur et Éric Leuenberger, de la Corporation aquatique maskoutaine.



Jean Tessier, un comptable agréé émérite

L'Ordre des comptables agréés du Québec vient de décerner le prix CA Émérite, catégorie « Collectivité » à Jean Tessier, vice-président finances de Industries Lassonde de Rougemont. Ce prix est en outre attribué à un comptable agréé qui s'est illustré par son action bénévole dans un organisme caritatif, par son engagement au sein de son regroupement régional et par sa participation à la vie sociale, culturelle, sportive et communautaire de sa région. Ces dernières années, M. Tessier s'est distingué par son implication au sein du club de patinage synchronisé « L'Élite Rive Sud », auquel il a su insuffler dynamisme et sens de l'organisation, ce qui s'est traduit par un essor fulgurant. Sophie Joncas, présidente des Comptables agréés de la Montérégie, a remis son prix au lauréat.

C'est Parti!

PROFITEZ D'UN MEILLEUR CHOIX
PROFITEZ DE PLUS DE STATIONNEMENT

VENTE TROTTOIR

dès maintenant

20 à 60%

SUR TOUS LES VÊTEMENTS SANS EXCEPTION



G. Brabant

Prêt-à-porter pour homme et jeune homme.
Location de toxedo disponible en magasin
Tailles fortes jusqu'à 3 XL Accessoires

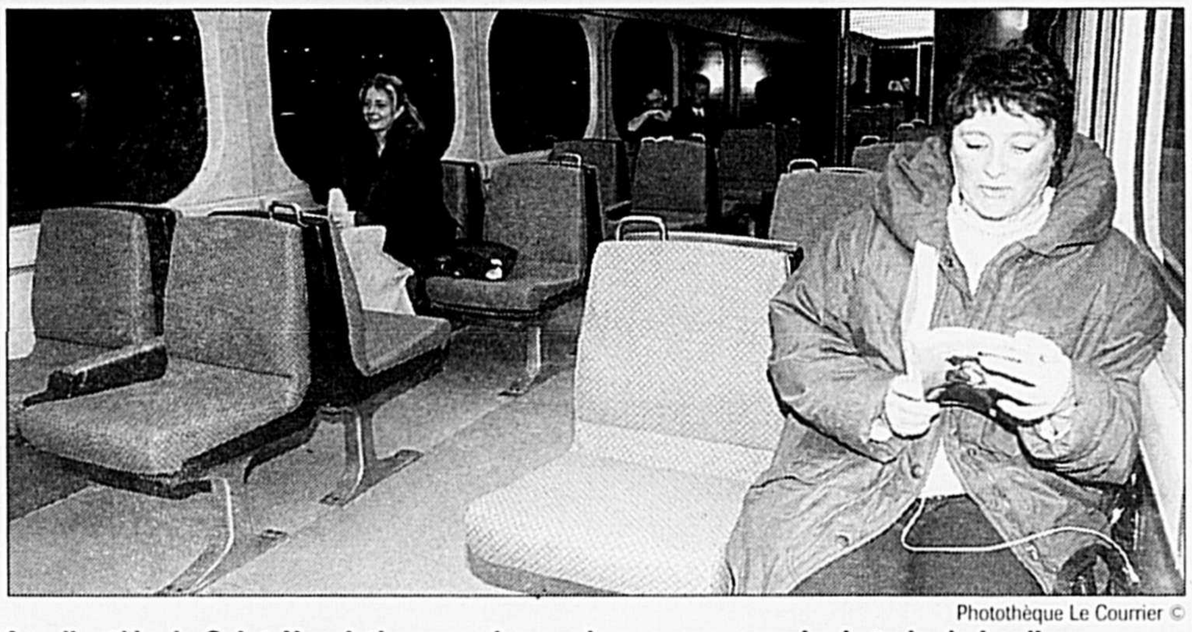
410, AV. DE L'HÔTEL-DIEU, SAINT-HYACINTHE, CENTRE-VILLE • 774-7131

028704-3

Train de banlieue : 3 % des utilisateurs proviennent de Saint-Hyacinthe



Jean
DUMONT
jdumont@lecourrier.qc.ca



Photothèque Le Courrier ©

La clientèle de Saint-Hyacinthe ne se bouscule pas pour prendre le train de banlieue.

En place depuis bientôt deux ans avec l'arrivée de la gare de Mont-St-Hilaire, le train de banlieue ne réussit pas encore à *drainer une clientèle nombreuse provenant* de la région maskoutaine.

Selon une enquête à bord réalisée l'automne dernier, aux gares d'embarquement de Mont-St-Hilaire et de McMasterville, on constate qu'il n'y a que 3 % des usagers qui proviennent de Saint-Hyacinthe.

Tout compte fait, ce sont quotidiennement 73 personnes de Saint-Hyacinthe qui embarquent dans le train en direction du centre-ville de Montréal. À cela s'ajoutent deux personnes disant résider sur le territoire de Sainte-Marie-Madeleine et 21 autres de Sainte-Madeleine.

En tout, chaque jour sur cette ligne ferroviaire, il y a un nombre total de 2 408 usagers qui prennent le train que ce soit à Mont-St-Hilaire, McMasterville, Saint-Bruno et Saint-Lambert. Parmi eux, on ne compte que 96 usagers venant des trois municipalités de la MRC Les Maskoutains.

L'enquête a été réalisée par l'Agence métropolitaine de Montréal (AMT), le 16 septembre 2003.

Pas de bousculade

Force est d'admettre que les Maskoutains ne se bousculent pas aux portes pour prendre le train. Selon la première étude d'achalandage, datant de l'automne 2002, on comptait une quarantaine d'usagers de Saint-Hyacinthe.

Les plus optimistes diront donc que ce nombre a doublé depuis ce temps. Mais, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Statistiques Canada révélait qu'en 1996, 1 335 personnes résidant dans la MRC Les Maskoutains travaillaient quotidiennement sur l'île de Montréal.

Cinq ans plus tard, avec le nouveau recensement, ce chiffre bondit de près de 20 %. En 2001, on comptait donc 1 600 personnes de la région maskoutaine qui franchissaient les ponts tous les jours pour aller travailler.

Ainsi, en comparant les statistiques, il ressort que seulement 6 % des travailleurs de la MRC utilisent le train. Quant aux autobus, le taux d'achalandage est tout aussi faible sur le circuit régional d'autobus de la rive-sud de Montréal.

De la promotion

« Le sondage donne un portrait assez juste de la situation, mais il n'en demeure pas moins qu'il n'est basé que sur une seule journée d'utilisation », souligne Évelyne D'Avignon, porte-parole du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée-du-Richelieu (CIT).

Selon elle, il s'avère essentiel de développer la promotion autour du train de banlieue pour inciter de plus en plus de travailleurs à en faire l'essai.

Le CIT n'a toutefois pas toute la marge de manoeuvre nécessaire dans son potentiel de développement. « Contrairement aux autres lignes de trains de banlieue, nous avons sur la rive-sud une contrainte majeure en raison de l'importance de la ligne ferroviaire du CN sur le transport de marchandises. Le réseau de train doit vivre avec cette réalité. Nous n'avons pas la marge de manoeuvre nécessaire pour modifier les plages horaires. »

Les principaux utilisateurs

Municipalités	Total	Pourcentage
Saint-Bruno	512	21,3 %
Mont-St-Hilaire	321	13,3 %
Beloeil	307	12,8 %
Otterburn Park	185	7,7 %
McMasterville	92	3,8 %
Sainte-Julie	83	3,5 %
Saint-Hyacinthe	73	3 %
Sainte-Madeleine	21	0,9 %
Sainte-Marie-Madeleine	2	0,1 %
Autres	812	33,7 %
TOTAL	**2 408**	**100 %**

Source: Agence métropolitaine de transports, janvier 2004

Une facture de 178 000 $

Jean **Dumont**

Malgré le peu d'utilisateurs, la Ville de Saint-Hyacinthe paie plus que sa part du train de banlieue, qui profite d'un budget dépassant les 2 M$.

En 2003, la facture de la Ville s'élevait à 178 836 $, ce qui représente 8,62 % de l'enveloppe budgétaire totale du train de banlieue.

Pour 2004, la contribution maskoutaine est du même ordre.

Parmi les neuf municipalités formant le CIT, la contribution de Saint-Hyacinthe arrive au sixième rang avec une facture équivalente à celle d'Otterburn Park. Pourtant, cette dernière municipalité a plus du double d'utilisateurs.

« Il est peut-être vrai que l'achalandage de la région de Saint-Hyacinthe ne correspond pas à ce qui se passe ailleurs, mais il n'en demeure pas moins que la présence d'un train de banlieue est un outil de développement économique pour un territoire. On n'a qu'à penser à ce qui se passe actuellement à Mont-St-Hilaire, à Otterburn Park et à Saint-Basile en termes de développement domiciliaire. Nous recevons des appels de personnes qui désirent s'établir sur la rive-sud et qui s'informent du service du train de banlieue », précise Évelyne D'Avignon.

D'autre part, la Ville attend toujours une réponse au sujet de sa demande d'étude de coûts pour avoir une gare d'embarquement sur son territoire.

Un maximum de 10 %

Comme Saint-Hyacinthe et les deux Sainte-Madeleine ne font pas partie de l'AMT, une entente avait été conclue pour que les trois municipalités de la MRC ne paient pas plus de 10 % de la facture du train.

Règle générale, la contribution financière des municipalités est basée sur trois principaux facteurs, à savoir, la population (50 %), l'achalandage (40 %) et la richesse foncière (10 %).

Globalement, en matière de transport en commun, la facture est beaucoup plus salée pour le circuit régional d'autobus. La Ville de Saint-Hyacinthe paie l'équivalent de 26 % du budget pour les circuits 200, vers Longueuil, et 300, vers Montréal.

La Ville a appris une mauvaise nouvelle ces dernières semaines puisqu'elle doit payer une facture supplémentaire de 160 000 $ au CIT pour l'année 2004. Il s'agit d'une erreur administrative par rapport aux données provenant de l'AMT.

D'autre part, il est bon de savoir que le CIT vient de prolonger son entente pour le circuit d'autobus avec la firme Limocar, pour une période de dix ans. Le contrat devait venir à échéance le 31 décembre 2004.

Quant au circuit local, le contrat de cinq ans entre la Ville de Saint-Hyacinthe et la Société de transport Windsor vient à échéance le 31 mars 2005, dans moins d'un an.

Les coûts du train par municipalité

Municipalités	2003
Beloeil	482 000 $
Sainte-Julie	478 000 $
Mont St-Hilaire	368 000 $
Saint-Bruno	243 000 $
Otterburn Park	180 000 $
Saint-Hyacinthe	178 836 $
McMasterville	115 000 $
Sainte-Marie-Madeleine	15 069 $
Sainte-Madeleine	13 572 $
TOTAL	**2 074 780 $**

Source : Ville de Saint-Hyacinthe

Vision EXPERT
OPTOMÉTRISTES
Examen de la vue complet.
Vaste choix de lunettes
et verres de contact.



Dre Isabelle Michaud o.d.
optométriste

L'oeil sec

Vous entendez souvent cette expression : «l'oeil sec», ceci devient de plus en plus fréquent chez les personnes plus âgées. Je vais vous décrire le problème.

Pour bien comprendre le problème, nous devons savoir **qu'un oeil sain** est recouvert d'une fine pellicule lacrymale. Ce film lacrymal précornéen comprend une **couche de mucus, une couche aqueuse et une couche lipidique**. Ce film lacrymal sert aussi à alimenter la cornée en oxygène atmosphérique, dissout dans ce film.

Ce liquide spécial favorise la santé et le confort des yeux en lubrifiant et en protégeant leur surface. Il y a des glandes qui remplacent ce liquide lacrymal étant donné qu'il s'évapore ou s'écoule naturellement par les canaux lacrymaux. **Le syndrome de l'oeil sec** survient lorsque quelque chose nuit à la production ou à la fonction normale des larmes, ce qui laisse vos yeux sans protection adéquate.

Le parfait état de la surface oculaire est indispensable pour assurer une bonne vision et la transparence de la cornée qui est la partie antérieure de l'oeil; ainsi que la protection du globe contre les infections. Toutes les structures, paupières, conjonctives et glandes accessoires contribuent au maintien de son intégrité.

Dans la prochaine chronique, je vous montrerai **un schéma** vous aidant à situer la cornée et le film lacrymal et **je discuterai des symptômes reliés à l'oeil sec**.

Si vous avez des questions à ce sujet, Dre Chantale Custeau o.d., Dre Denise Thériault o.d., Dre Danielle Lemieux o.d., Dr. Serge Jobin o.d. ou moi-même, tous optométristes du Centre de la Vision membre Vision Expert, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner sur le diabète.

Centre de la Vision Ste-Rosalie
Membre du groupe Vision Expert
4810, rue des Seigneurs est,
Saint-Hyacinthe, sect. Sainte-Rosalie
Tél.: (450) 799-4337
0286931

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
SAINT-DENIS Tél.: (450) 787-2105
STANBRIDGE STATION Tél.: (450) 296-8201
NAPIERVILLE Tél.: (450) 245-3565
SAINT-GUILLAUME Tél.: (819) 396-2161
0235604
CASE IH

Coalition québécoise de l'industrie du bétail et de la génétique

« Ils ont tenu compte de nos revendications »

-Pierre Trudeau, président



Denyse **BÉGIN**
dbegin@lecourrier.qc.ca

Les représentants de la Coalition québécoise de l'industrie du bétail et de la génétique (CQIBG) sont satisfaits du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), adapté récemment pour tenir compte de leurs besoins particuliers.

Durement frappés par la crise provoquée par la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) détectée sur une bête albertaine en mai 2003, plus de 8 000 producteurs ont décidé de s'unir. La coalition compte parmi ses membres des éleveurs de haute génétique, des exportateurs, le Centre d'insémination artificielle du Québec, les associations Holstein, Ayrshire, Jersey, Brown, Suisse et Canadienne ainsi que le Conseil québécois des races laitières.

L'industrie québécoise du bétail et de la génétique avait à ce jour été oubliée dans le contexte de la crise de la vache folle. Aucune discussion, ni aide financière n'avait été accordée à l'industrie.

« Avant la crise, les éleveurs de haute génétique généraient des ventes de 115 M$ chaque année. Depuis treize mois, notre bétail ne peut franchir aucune frontière. On vend donc à perte sur le marché local. Une bête pour laquelle on obtenait 2 000 $ avant la crise se vend actuellement à moitié prix, dit Pierre Trudeau.

« C'est dans le but de sensibiliser les gouvernements à cette situation que nous avons formé la coalition. Notre premier geste a été la rédaction d'un mémoire de 70 pages résumant l'impact de la fermeture des frontières sur notre industrie. Il a servi de base dans nos discussions avec le gouvernement, au provincial comme au fédéral.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

De gauche à droite : Patrice Fontaine, vice-président, Pierre Trudeau, président de la CQIBG et Charles Cantin, d'Agriculture Canada.

« Le PCSRA a finalement été modifié afin de tenir compte de notre réalité. Ça aidera mais ça ne règle pas le problème de l'ouverture des frontières. C'est, je dirais, simplement un « plaster ».

« Les frontières doivent être réouvertes à notre bétail. C'est un dossier qui progresse trop lentement. Les Américains se font tirer l'oreille. Leur économie agricole est plus prospère que jamais. Ils n'ont pas intérêt à régler.

« Présentement, l'Iran et le Maroc sont intéressés par notre bétail, mais il faudra que le gouvernement canadien arrive à une entente sanitaire avec eux. Le marché le plus important pour nous est le Mexique mais les Mexicains ont les mains liées à cause des Américains », affirme le président de la coalition.

Les éleveurs pourront-ils tenir le coup encore longtemps?

« Il faut que ça finisse avant décembre cette année, lance Pierre Trudeau. Je mets en tout cas tout mon coeur et mes efforts là-dessus. Sinon, je ne sais vraiment pas ce qui va se produire. »

EN BREF

Les Journées des champs deviennent EXPO-CHAMPS!

Le nouveau nom choisi par le Salon de l'Agriculture pour son événement d'été est : EXPO-CHAMPS. Ce dernier a été retenu suite à un concours lancé au début du mois de mai. Le Salon a reçu près de 300 suggestions.

Le nom recherché se devait d'être court et bien représentatif de cette activité. Le nom EXPO-CHAMPS a été soumis par deux participantes, mais il n'y aura qu'une seule gagnante pour le forfait « fin de semaine » pour deux personnes au Mont-Tremblant d'une valeur de 650 $. Un tirage au sort aura lieu en présence des deux participantes : Caroline Breton de St-Anselme et Jeannine Messier de Saint-Valérien-de-Milton. Le nom EXPO-CHAMPS sera en évidence dans les prochaines semaines sur toutes les annonces et communiqués qui entoureront la première EXPO-CHAMPS. Elle se tiendra les 31 août, 1er et 2 septembre au site Saint-Liboire, sortie 147 de l'autoroute 20.

L'autocueillette des fraises est commencée

Les fraises sont arrivées en Montérégie. Depuis le 24 juin, plusieurs entreprises de la Montérégie sont ouvertes aux cueilleurs de fraises. Pour connaître les adresses, faites le 1-866-469-0069 ou vérifiez sur le site Internet www.tourisme-monteregie.qc.ca, rubrique autocueillette.

Desjardins, partenaire majeur du pique-nique Holstein Québec 2004

Les caisses Desjardins deviennent l'un des commanditaires majeurs du Pique-nique Holstein Québec 2004, qui se tiendra le samedi 17 juillet à la Ferme L. Campbell & Fils de Sainte-Sabine.

Le populaire pique-nique annuel des éleveurs de vaches de race Holstein est organisé cette année grâce à une collaboration du Club Holstein de Saint-Jean, de la ferme hôte et de Holstein Québec.

L'événement devrait attirer 7 000 visiteurs. Des éleveurs et partenaires des 28 clubs Holstein de toutes les régions du Québec sont attendus. Visite du troupeau et des lieux, super brunch familial et concours sont au nombre des activités prévues.

De plus le populaire animateur et chanteur Grégory Charles assurera l'animation du banquet méchoui en soirée. Les caisses Desjardins sont heureuses de s'associer financièrement à cet événement d'envergure.



Daniel Fankhauser, président du Pique-nique Holstein 2004, Laurier Campbell de la ferme hôte, Vianney Arsenault, vice-président régional Richelieu-Yamaska, à la Fédération des caisses Desjardins du Québec, Sylvie Campbell, directrice générale de la Caisse populaire de Farnham et Martin Guillemette, directeur principal marché agricole au centre financier aux entreprises Desjardins des Vignobles.

Agrométéo pour la région de Saint-Hyacinthe

Date	Température moyenne	Température normale	Température maximum	Température minimum	Total des précipitations (mm)	Jours de précipitations (0.2 mm et +)	Total des précipitations du mois (mm)	Nombre d'heures d'ensoleillement	Degrés-jours de croissance (5°C et +)		Unités thermiques du maïs effectives		
									Total de la période	Depuis le 1er avril 2003	Total de la période	Depuis le 10 mai 2003	L'an dernier à pareille date
20 juin au 26 juin	18,0	19,8	29,0	8,7	21,4	4	66,4	65,3	91,0	685,3	146,0	886,0	895,0
27 juin au 3 juillet	18,4	21,1	28,2	9,2	53,6	3	41,0	63,5	93,9	779,2	153,0	1039,0	1086,0



Toyota Celica 2004

La belle qui vieillit



Marc
BOUCHARD
mbouchard@lecourrier.qc.ca

Qu'on le veuille ou non, la Toyota Celica attire les regards. Sa silhouette, qui n'est pas sans rappeler les grandes voitures sportives de ce monde, est certainement exceptionnelle. Malheureusement pour elle, la compétition féroce dans ce créneau spécialisé fait paraître la Celica un petit peu vieillissante.

Personne ne pourra me dire cependant que la Toyota super sport le laisse indifférent. La carrosserie presque longiligne, dont les traits sont entrecoupés d'arêtes carrées ou de phares proéminents, la font ressembler aux grandes italiennes dans leur ancienne version.

Style oblige cependant, se glisser à l'intérieur du bolide devient presque périlleux. On a l'impression de s'enfoncer bien en-deçà de la ligne normale de conduite et d'avoir les yeux trop bas pour avoir une bonne perception de la route. Ce qui, à l'usage, s'avère tout à fait faux.

Au contraire, le pare-brise permet une bonne vision de la route qui s'en vient. Une situation qui se dégrade un peu cependant quand on regarde les angles morts ou vers l'arrière, alors que les toutes petites fenêtres limitent considérablement la visibilité.

Au volant, on se retrouve assis dans des sièges de grande qualité, enveloppant littéralement le conducteur comme un pilote de course. Les multiples ajustements permettent de trouver la position de conduite idéale sans trop de difficulté. À l'arrière cependant, l'espace est, comme dans tous les modèles du genre, très limité. Je ne suis pas très grand, mais assis derrière j'avais les genoux sous le menton et la tête au plafond. Inutile alors de parler de confort.

Devant le conducteur, un tableau de bord efficace, bien pensé, mais sans débordement. Les commandes usuelles sont relativement bien situées et faciles d'accès. Pas question cependant d'inclure dans cette analyse les commandes du radio dont les minuscules boutons, mal indiqués, ne permettent pas un usage facile.

En fait, il faut avoir potassé le guide d'instruction durant quelques minutes, et avoir appris par coeur l'emplacement des boutons, pour pouvoir y toucher alors qu'on est au volant. Les commandes de changement de station sont si petites qu'avec mes gros doigts, il arrivait fréquemment que j'appuyais sur deux boutons en même temps. Quant au choix de la source audio (CD ou radio), il devenait tout aussi difficile à faire sans demander l'aide du passager.

Cette difficulté d'usage est compensé par un son de grande qualité, et par un système de son complet et très hi-tech. La façade du radio illuminée de graphiques bleus s'inclinent pour laisser voir le lecteur CD dissimulé derrière. Un bon appareil qui aurait avantage à grossir un peu.

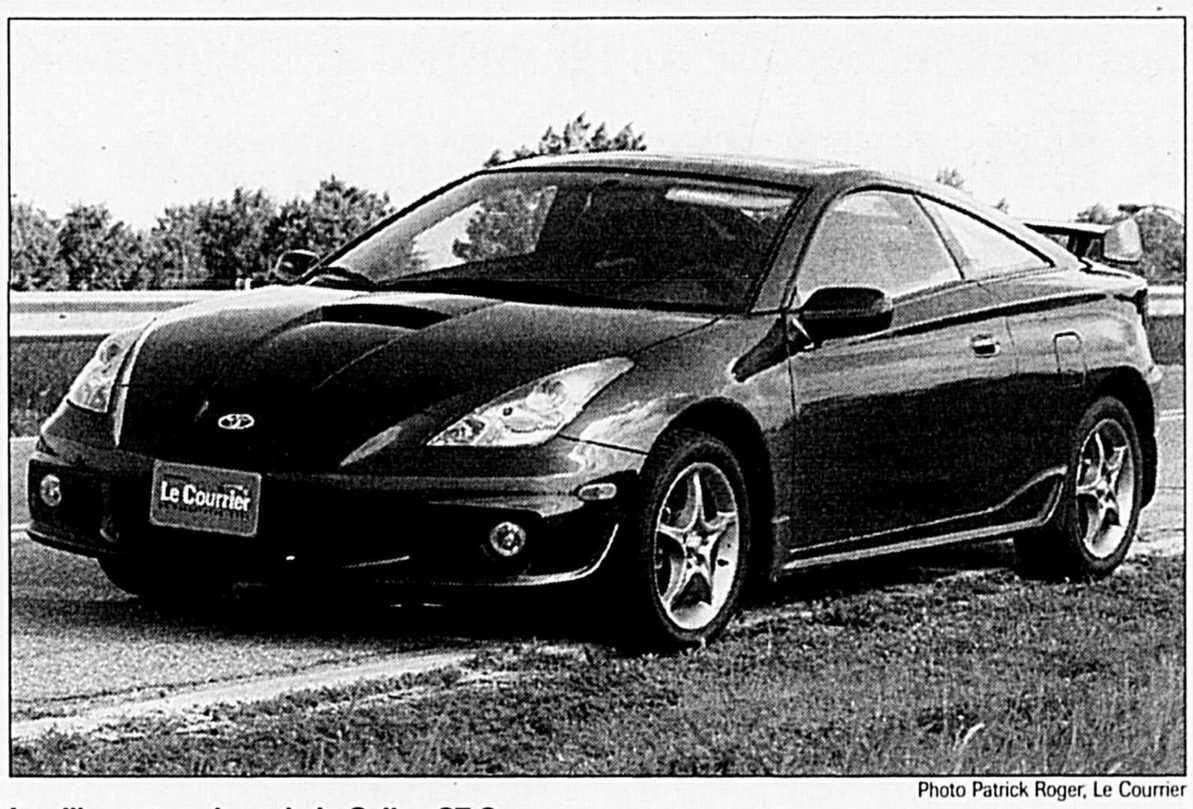


Photo Patrick Roger, Le Courrier

La silhouette unique de la Celica GT-S.

En matière de comportement routier, la Celica offre aussi le meilleur et le pire. Le meilleur, c'est sans conteste une direction d'une précision chirurgicale, et une tenue de route impeccable. Elle colle littéralement à la route, peu importe le genre de trajectoire ou d'efforts qu'on lui demande.

Le pire, c'est la plage de puissance du moteur qui est tellement limitée qu'elle en devient difficile à contrôler. Plus d'explications s'impose.

D'abord, il faut savoir que notre modèle d'essai était la GT-S, une version survoltée de la Celica de base. Le moteur de base, un simple quatre cylindres de 1,8 litre, développe 140 chevaux, ce qui s'avère un peu juste pour être intéressant.

En revanche, sur la version GT-S, le moteur a été vitaminé pour offrir 180 chevaux et un couple maxi de 130 li-pi à 6800 tr-min. Un peu plus sportif quand même.

Cependant, il faut y mettre un bémol. La Celica demande une certaine maîtrise de la part du conducteur pour être vraiment amusante. D'une part, l'embrayage qui est jumelé à la transmission manuelle 6 vitesses de la GT-S (5 vitesses sur la GT) nécessite une rare précision. Il devient très facile de le faire glisser et de le faire chauffer en usage urbain un peu trop actif. Le même phénomène se produit aussi quand on veut l'utiliser de façon plus sportive.

Quant à la courbe de puissance, elle n'est accessible que dans les paramètres très étroits des ratios de changement de vitesse. Concrètement, cela veut dire que pour être à son maximum, la voiture doit tourner toujours à quelque 6000 tr-min pour être agréable. Mais le côté bruyant du moteur à cette vitesse empêche d'apprécier la conduite.

La suspension est certes rigide, mais elle correspond tout à fait au profil de la voiture : une sportive un peu civilisée, capable d'être utilisée dans toutes les circonstances.

La Celica, c'est une silhouette imprenable, et une tenue de route impeccable. Mais c'est malheureusement une voiture dont les performances ont un peu vieilli. Elle continue d'être en avance dans sa catégorie, mais l'arrivée de nouveaux joueurs (entre autres de la nouvelle Mustang en 2005) risque fort de perturber un peu l'équilibre. Des changements s'imposent...



Photo Patrick Roger, Le Courrier

Le tableau de bord est simple, à l'exception du radio difficile à contrôler.

Forces :

- Silhouette exceptionnelle
- Sièges très confortables
- Tenue de route impeccable

Faiblesses :

- Courbes de puissance limitées
- Embrayage peu maniable
- Places arrière étriquées

Fiche technique :

Moteur : 4 cyl. de 1,8 l VVTL-i
Puissance : 180 chevaux à 7600 tr-min
Couple : 130 li-pi à 6800 tr-min
Direction : à assistance variable
Freins : disques aux quatre roues (sur GT-S seulement)
Transmission : Manuelle 6 vitesses à surmultipliée
Automatique en option
Sécurité : ABS en option sur version GT
Pneus : Radiaux de performances P205/50R16
(15 pouces toute saison sur GT)
Consommation : 9,6l au 100 km (ville) et 6,6 l au 100 km (route)
Prix : de 24 745 $ - 34 505 $



Les sensations fortes de l'Expo



Mylène
RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

Les amateurs de sensations fortes seront satisfaits à l'Expo de Saint-Hyacinthe. Plusieurs nouveautés seront au programme cet été, notamment les compétitions d'accélération de VTT.

Les courses auront lieu le jeudi 22 juillet, dès 19 heures et elles seront sanctionnées par le Circuit 2004 Drag VTT Rive-Sud. Les inscriptions peuvent être enregistrées au 514-978-6917 ou au bureau de l'Expo ou sur le site avant la compétition, dès 17 heures.

« On espère avoir près de 100 inscriptions, provenant de partout au Québec, et ce, dans trois classes, soit 720 quatre temps, 382 cc méthanol et super modifié, a affirmé Stéphane Gauthier, du Club VTT Rive-Sud. Des bourses d'un minimum de 300 $ seront versées aux gagnants de chaque classe. »

Les champions en titre Alexandre Hade de Saint-Damase et Alain Barré de Rougemont seront de la partie. Les frères Boisvert, les meneurs cette année, seront probablement présents, tout comme l'excellent Jean-François Caron de la Beauce.

« J'aimerais revenir à la compétition, mais il est possible que j'anime la soirée, a avoué Stéphane Gauthier. Par contre, peut-être que je ferai un retour sur VTT à Saint-Damase, lors de la compétition présentée lors du Festival du maïs. »

Le Club Drag VTT Rive-Sud a été fondé il y a deux ans. Depuis 1988, des drags étaient organisés, mais ils n'étaient jamais sanctionnés.

Le Super national

Le Grand national se prolonge d'une soirée et il fera place au Super national de tire de tracteurs de Saint-Hyacinthe. Il y aura plus de participants, plus de puissance, plus de classes et plus de bourses.

Les compétitions se tiendront les 26, 27, 28 et 29 juillet sur la Scène Sensations à l'arrière de Centre culturel. Chaque soirée comptera 50 véhicules en compétition ainsi que sa propre finale, qui sera comptabilisée au classement du Championnat NTPA.

Deux classes s'ajouteront aux camions à deux roues motrices, aux camions à quatre roues motrices, aux tracteurs mini-modifiés, au super stock open et au super stock diesel unlimited. Il s'agit des catégories des tracteurs prosctok et modifiés.

Les sièges réservés sont disponibles au coût de 20 $ au 773-8080. Pour les sièges non réservés, ils seront en vente sur le site avant les représentations au guichet, au coût de 15 $.

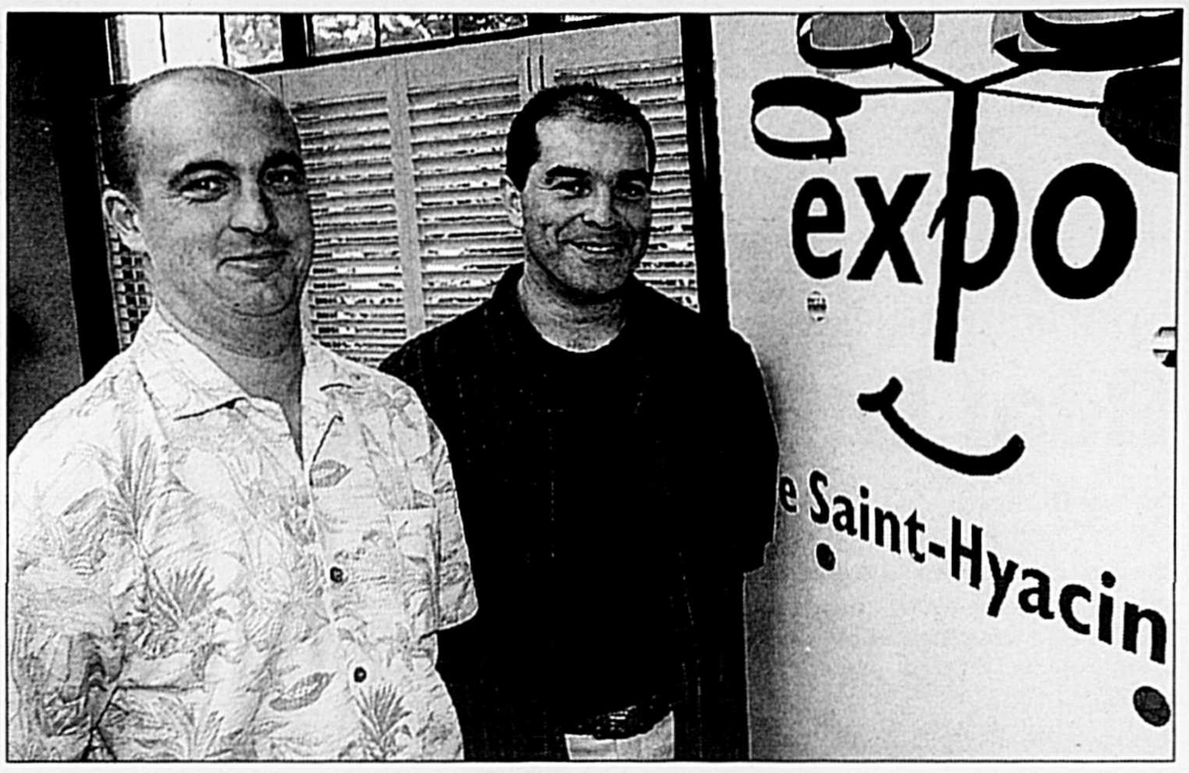
Les billets sont en vente dès maintenant au coût de 20 $, en composant le 773-8080 ou en se présentant entre 9 heures et 16 heures aux bureaux de l'Expo (2670, rue Beauparlant).

Par ailleurs, le samedi 24 juillet, à 13 h et 19 h 30, une compétition de tire de camions lourds sera présentée.

Derby de démolition

Le vendredi 23 juillet, le derby de démolition sera à l'honneur. Un « hit » de van familiale est même au programme, tout comme un prix surprise pour la performance la plus spectaculaire de la soirée et le traditionnel concours de beauté.

Des bourses seront octroyées aux dernières voitures encore en état de marche lors des deux courses préliminaires et lors de la finale. Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 10 juillet, auprès d'André Bienvenue au 773-3436 ou au 771-2623.



Stéphane Gauthier du Club de VTT Rive-Sud et Luc Bouthillier du Super national de tire de tracteur. ▶

Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Vive les vacances
partez en toute confiance

UNIQUE

Garantie 6 mois ou 10 000 km
pare-chocs à pare-chocs
(entretien inclus)
ou
500 $
d'essence

du 2 au 16 juillet seulement (À l'achat d'un véhicule en inventaire)

GARANTIE RESPECTÉE
INSPECTION MÉCANIQUE COMPLÈTE INCLUSE
KILOMÉTRAGE CERTIFIÉ
RÉFÉRENCE DU VÉHICULE
LA MEILLEURE OFFRE
AUTOMOBILE
TOUT INCLUS
DEPUIS 12 ANS PIERRE ET DOMINIC À VOTRE ÉCOUTE
VÉRIFICATION DU RDPRM (LIEN)
ESSAI ROUTIER LE TEMPS QUE VOUS DÉSIREZ
DÉPARTEMENT MÉCANIQUE POUR VOUS

Pour une voiture d'occasion en parfaite condition

Les Automobiles
INTER-ACTION

SAINT-HYACINTHE 774-2227
4885, boul. Laurier, St-Hyacinthe (secteur Douville) www.autointeraction.com • Sans frais : 1-877-774-2257

029659B

Sports

Sports motorisés

Réal Lafrance grimpe sur le podium

Mylène **Richard**

Lors de la soirée d'antan à l'Autodrome Granby, vendredi soir, Réal Lafrance a réalisé une superbe course pour monter sur la deuxième marche du podium en classe modifiée.

Le Maskoutain a pris le départ en 16e place et il a dû retourner à l'arrière du peloton au 16e tour. Mais il a su se faufiler jusqu'au deuxième rang, derrière Mario Moreau. David Hébert a raté de peu le podium, terminant quatrième.

Dans la classe semi-pro, Stéphane Larivière a imité Lafrance en prenant le deuxième rang. Robert Larocque, Éric Stebens et Jonathan Jubinville n'ont pu devancer Sylvain Gagnon en 4 cylindres. Ils l'ont suivi au fil d'arrivée.

Vendredi prochain, en plus des programmes réguliers en semi-pro, sportsman et 4 cylindres, il y aura une finale de 50 tours en modifié, avec un arrêt aux puits.

À Drummondville

Le lendemain à l'Autodrome Drummond, Hébert et Steve Poirier se sont échangé la position de tête à plusieurs reprises entre le cinquième et 45e tour d'une finale de 50 tours. Hébert a finalement terminé au deuxième rang.

Jubinville et Stebens ont fini respectivement deuxième et troisième de la finale des 4 cylindres. Puis en semi-pro, Richard Bertrand a gagné sa deuxième course de la saison sur cette piste.



Autodrome Drummond

Alain Bergeron a eu bien peur de ne pas poursuivre sa saison, en raison d'un bris de moteur.

Les malheurs d'Alain Bergeron se poursuivent

Pour une deuxième fois, Alain Bergeron n'a pas connu un bon week-end dans la série Empire Super Sprint. Samedi à la piste de Can-Am à Lafargeville, il n'a pas pu participer aux pratiques, suite à un bris de moteur. Le problème a été réparé et Bergeron a pris le départ en sixième place.

Après un tour, il était en première position, mais au troisième tour, une vibration est apparue et la voiture a été ramenée aux puits. Le moteur devant être refait, l'équipe est revenue au Québec sans participer à la course de dimanche.

« On a des problèmes de moteur depuis deux semaines, a expliqué le pilote. On ne savait pas si on pouvait poursuivre la saison, mais maintenant, on est presque certain de pouvoir continuer. La prochaine course a été annulée et on aura deux semaines pour travailler sur l'auto. Un moteur est à réparer et un autre devra être remplacé. »

« C'est décevant, car on s'attendait à terminer parmi les cinq premiers au classement de la saison et c'est là qu'on était. Mais on doit être tombé en 11e place. Il sera possible de finir cinquième, mais pas mieux. »

Moto

Carol Corbeil n'a pas été plus chanceux qu'Alain Bergeron. À la piste Motorsport de Calgary, du 1er au 4 juillet, pour le Championnat canadien amateur 600 superbike, le Maskoutain n'a pu terminer la course dimanche.

Il luttait pour la première position et un bris de suspension à l'arrière de sa moto est venu mettre fin à ses espoirs. Il avait pourtant connu d'excellents temps lors des essais libres et des pratiques.

Jeudi, Corbeil avait obtenu deux quatrièmes places, vendredi, il avait pris la huitième position en matinée et la quatrième en après-midi. Samedi, il avait réussi le troisième meilleur temps. En raison des mauvaises conditions, les qualifications ont été annulées et les temps de vendredi après-midi ont été pris en considération.

La prochaine tranche du Championnat aura lieu du 15 au 18 juillet en Ontario.

VTT

La prochaine compétition d'accélération de VTT du Club Drag VTT Rive-Sud aura lieu le samedi 10 juillet, à la piste de Sanair. Les inscriptions auront lieu à 8 heures et le premier départ sera effectué à 11 heures.

Gala des Apprentis champions

Mathieu Proulx en met plein la vue

Le boxeur du club les Apprentis champions, Mathieu Proulx, a obtenu une victoire de 30-27 contre Maxime Durand du club Bull Jim de Trois-Rivières, chez les 41 kg. En raison de son intensité, ce combat s'est avéré le meilleur du gala présenté le 25 juin à Acton Vale.

Les Apprentis ont vu trois autres de leurs protégés remporter leur affrontement. Chez les 46 kg, Marc-André Lamoureux a eu le dessus 23-17 sur Dave Régimbald de Longueuil.

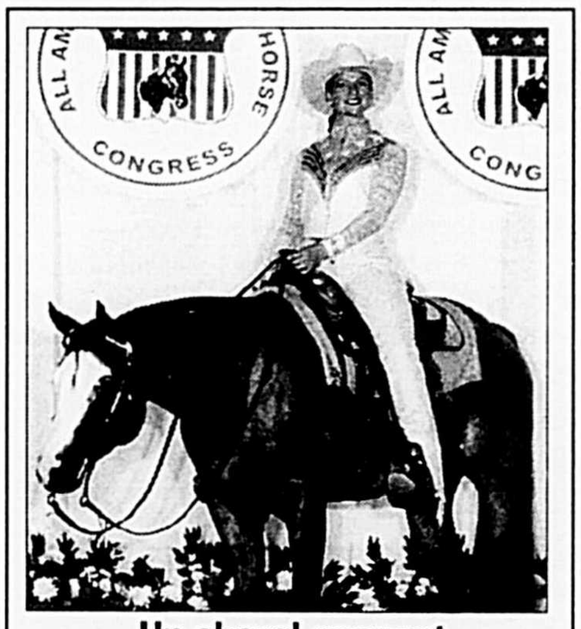
Puis, Steve Bacon n'a eu aucune difficulté à vaincre Enrico Roy du club Jim Girard. Il l'a battu par un pointage de 34-16 dans la catégorie des 64 kg.

De son côté, Daniel Désorcy Jr a impressionné les spectateurs lorsqu'il a gagné contre le champion du Québec chez les 60 kg, Michaël Dugas, du club Marcel Gendron de Québec. L'arbitre a arrêté le combat au début du troisième round. L'Apprenti a ainsi remporté sa 12e victoire consécutive.

Dans la classe des 48 kg, Steven St-Pierre s'est présenté sur un ring pour la troisième fois. Il s'est incliné 29-14 face au champion québécois, Marc-André Gaucher de Longueuil.

Classement final

Le club des Apprentis champions a grimpé de deux positions au classement final des clubs de la saison 2003-2004, par rapport à l'an dernier. Les boxeurs de Sainte-Rosalie ont terminé en septième place, avec 29,2 points, sur un total de 79 clubs.



Un cheval gagnant

Le cheval de la Maskoutaine Sonia Vilandré est sans aucun doute un gagnant. Lors d'une compétition internationale équestre à Toronto, Flashy hot'n Sonny a terminé à cinq reprises en première position et à quatre occasions en deuxième place, dans la catégorie plaisance western quarter horses. Plus récemment à Ottawa, il a obtenu quatre premières positions et trois deuxièmes places. De plus, Flashy hot'n Sonny s'était qualifié pour le Championnat du monde 2003. Une belle saison s'annonce pour Sonia Vilandré et son cheval.

STATISTIQUES

Baseball
Ligue élite de la Vallée du Richelieu
Tournois

Moustique BB
Perdu finale à Drummondville vs Gatineau

Bantam BB
Perdu leurs deux matches à Repentigny

Résultats

Moustique BB			
Condors	1	Saint-Bruno	7
Pee-wee BB			
Condors	11	Varennes	10
Condors	6	Roussillon	11
Condors	8	Haut-Richelieu	27
Pee-wee AA			
Patriotes	3	Gouverneurs	9
Patriotes	2	Marie-Victorin	8
Bantam BB			
Condors	25	Bas-Richelieu	18
Bantam AA			
Patriotes	6	Sherbrooke	7
Patriotes	4	Roussillon	7
Midget AA			
Concordes	10	Victoriaville	2
Concordes	3	Haut-Richelieu	4
Midget A			
Saint-Hyacinthe	13	Saint-Hilaire	3

Prochain tournoi
Pee-wee BB à Gatineau

Balle molle
Les Bons gars
24 juin
Classement

Équipes	V	D	N	PTS
Resto Lussier	5	1	1	5,5
Camille Fontaine	4	3	0	4
Minute Muffler	3	3	1	3,5
Resto Café Donut	1	6	0	1

Balle donnée
Ligue féminine de La Présentation
Résultats
23 juin

Ferme Monlou	16	Caisse populaire	11
Transport Dofax	16	Place des boisées	11

30 juin

Place des boisées	12	Ferme Monlou	13

Claude Savoie a produit le point gagnant

Roller hockey
Ligue de Roller hockey 2000
Classement des séries

Équipes	V	D	BP	BC	PTS
Leafs (St-Théo)	2	0	28	13	4
ProCycle (Acton)	2	0	18	10	4
Cage Sports (St-Hya)	0	2	12	19	0
Bar Bel-Air (Acton)	0	2	11	27	0

Soccer
Ligue de soccer élite du Québec
Classement U16 F AAA
5 juillet

Équipes	PJ	V	N	P	BP	BC	PTS
1-Québec	8	6	1	1	16	2	19
2-Mtl-Concordia	9	5	4	0	21	8	19
3-Laval	8	6	1	1	19	8	19
4-Lac St-Louis	7	4	1	2	18	8	13
4-Rive-Sud	8	3	3	2	16	13	12
6-Inter de St-Hya	8	4	0	4	15	14	12
7-Sherbrooke	8	3	1	4	9	18	10
8-Outaouais	9	1	2	6	14	26	5
9-Laurentides	8	1	1	6	11	24	4
10-Trois-Rivières	9	0	2	7	9	27	2

Classement U14 F AAA

Équipes	PJ	V	N	P	BP	BC	PTS
1-Lac St-Louis	8	7	1	0	32	3	22
2-Québec	8	7	0	1	27	5	21
3-Rive-Sud	8	6	1	1	17	7	19
4-Laval	8	5	1	2	13	8	16
5-Inter de St-Hya	8	5	1	2	21	8	16
6-Laurentides	7	2	0	5	11	16	6
7-Mtl-Concordia	7	1	2	4	8	14	5
8-Lanaudière	7	1	1	5	10	27	4
9-Trois-Rivières	8	1	1	6	6	20	4
10-Outaouais	9	0	0	9	5	32	0

En direct du 19e
Dernièrement au Club de golf La Providence,



Guy Jodoin, IGA et Bernard Turgeon, Pepsi auraient donné une leçon de golf à Denis Therrien, Pepsi et Dave Pelletier, IGA

0286274

Jean-Pierre Lussier est le meilleur aux Salines

Mylène **Richard**

Jean-Pierre Lussier, du Vélo Club de Saint-Hyacinthe, a remporté la course chez les juniors experts, lors d'une compétition de vélo de montagne le 21 juin, au parc Les Salines.

Il a de plus réussi les meilleurs temps parmi tous les coureurs avec une moyenne de 9 min. 15 sec. Les participants provenaient notamment de Saint-Hyacinthe, de Saint-Bruno, de Montréal et de Bromont.

Dans la catégorie junior sport, Paul-André Normandeau a enlevé le premier rang. Maxime Guévin l'a suivi au fil d'arrivée, deux secondes plus tard.

Les prochaines courses la coupe Richelieu-Yamaska auront lieu aujourd'hui 7 juillet au Centre national cyclisme de Bromont, le 15 juillet à Saint-Bruno et le 26 juillet au parc Les Salines. Les coureurs doivent s'inscrire sur le site, entre 17 h et 18 h 15.

Coupe du Québec

Certains membres du Vélo Club compétitionnent également sur le circuit de la coupe du Québec. Lors de la dernière compétition au Mont-Sainte-Anne, quatre cyclistes du Vélo Club étaient présents.

Chez les juniors experts, Jean-Pierre Lussier a obtenu le neuvième rang avec un retard de 16 sec. 03 sur le vainqueur et Pierre-Luc Tanguay a terminé au 24e rang, avec un écart de 34 sec. 10.

Paul-André Normandeau a réussi le sixième meilleur temps chez les juniors sports accusant un retard de 8 sec. 06 sur le meneur. Puis, Marc Lapointe a fini au 14e rang chez les seniors sports avec un écart de 10 sec. 46 avec le gagnant.

Au classement provincial, dans leur catégorie respective, Jean-Pierre Lussier occupe le premier rang, Pierre-Luc Tanguay est en 27e position, Paul-André Normandeau est quatrième et Marc Lapointe est classé deuxième.

Enfin, Éric Pépin est 19e chez les maîtres 30-39 ans, François-Charles Malo occupe également la 19e position, mais dans la catégorie cadet.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Jean-Pierre Lussier a été celui qui a dévalé les pistes le plus rapidement au parc Les Salines lors d'une compétition de vélo de montagne.

Samuel Ouellet, le karatéka de l'année

Lors de la remise annuelle des méritas du Club de karaté Maskoutain, le 17 juin, Samuel Ouellet a reçu le Trophée Ricardo Ferro, remis au meilleur karatéka de l'année.

Dans la catégorie jeunes débutants, les lauréats ont été Charlotte Gardien pour l'école Roméo-Forbes, Marie-Pier Després Jolin pour l'école Casavant et Noémie Bélanger pour le groupe de la Cité des jeunes.

Samuel Demers a été honoré dans la classe intermédiaire et Julien Pinsonneault a été récompensé chez les avancés.

La présidente du club, Lucie Hébert, a annoncé que le fondateur, le Sensei Ricardo Ferro, est de retour à titre d'instructeur en chef.

« Ce sera un privilège pour nos karatékas de recevoir l'enseignement d'un sensei ayant plus de 35 ans d'expérience dans plusieurs styles de karaté, dont le shotokan », a souligné Lucie Hébert.



Julien Pinsonneault, Yves Bilodeau (vice-président), Samuel Ouellet, Charlotte Gardien, Marie Pier Després Jolin, Samuel Demers, Noémie Bélanger, Lucie Hébert (présidente), Ricardo Ferro (instructeur en chef) et Marie-Josée Vignola (assistante).

LE SPORT EN BREF

Basketball

Chantal Benoît, qui a évolué avec les Kamikazes de Saint-Hyacinthe, a perdu en finale du Challenge Roosevelt de basketball en fauteuil roulant, en Georgie. L'équipe canadienne s'est inclinée 63-44 face aux États-Unis. En ronde préliminaire, les Canadiennes avaient eu le dessus sur les Américaines au compte de 56-53.

Sport équestre

Lors du deuxième concours de la saison de dressage équestre de l'Association équestre régionale Rive-Sud, Hélène Grosjean, de Saint-Hyacinthe, a remporté sa première épreuve avec Kamaieu de Connarin. Elle est une nouvelle venue dans la classe niveau 1 senior. La compétition était présentée le 27 juin à Napiervielle. De plus, Camille Talbot Fréchette, de Saint-Antoine, a récolté les trois premières places, dans la division initiation poneys, pour ainsi augmenter son avance en première position du classement.

Cyclisme

Le Maskoutain Pascal Choquette, du club Volkswagen, a remporté la troisième étape des Mardis cyclistes de Lachine et il est grimpé au septième rang du classement cumulatif avec 118 points. Le gagnant des deux premières courses, son coéquipier Alexandre Cloutier et plusieurs autres cyclistes étaient partis aux Championnats canadiens. Choquette était en échappée pendant plus de 30 tours avec six autres cyclistes et il les a doublés au dernier sprint.

Tournoi de balle-donnée à La Présentation

Un tournoi de balle-donnée aura lieu au terrain des loisirs de La Présentation les 16, 17 et 18 juillet. Les catégories en compétition seront D et mixte (huit hommes et trois femmes) et douze formations peuvent s'inscrire dans chacune des classes. Les joueurs de fort calibre seront refusés. Pour inscriptions, communiquez avec Patrick au 278-5873 ou François au 799-3310.

Marathon d'Ottawa

Plusieurs athlètes de la région de Saint-Hyacinthe et du Club Athlétique ont participé aux différentes épreuves du Marathon d'Ottawa. Alain Bureau a brillé au demi-marathon en terminant 33e sur 4637 participants. Marc Delfau (165e), Paul Foisy (635e), Normand Boucher (892e), Martin Giguère (2080e) et Stéphane Éthier (2564e) ont également pris part à cette épreuve.

Lors du marathon, Alain Lessard (440e), Richard Leclerc (443e), Paul Beauregard (1205e) et Normand Therrien (1784e) ont terminé la course. Alain Lanoie (206e) et Sylvianne Paul (2851e) ont participé au 10 km.

Des courses de patins à roues alignées étaient aussi organisées à Ottawa. Jacques Depuis (94e), Paul Bélanger (192e), Jean-Marc Roy (237e) et Normand Ménard (259e) ont pris part au marathon. Finalement, Christiane Laroche (134e), Nichol Dumont (160e), Édith Brodeur (260e), Lina Loiselle (240e) et Manon Loiselle (242e) ont participé à l'épreuve du demi-marathon en patins.

Camp de hockey

Un camp de mise en forme s'adressant à tous les joueurs de hockey sera offert durant la semaine du 9 au 13 août à Saint-Hyacinthe. Au programme : entraînements intensifs et mini-matches. Pour plus d'informations, contactez Patrick Arcand au 250-6560.

Tournoi de pêche Claude Auger

Le 34e super Tournoi de pêche provincial Claude Auger aura lieu, beau temps, mauvais temps, les 10 et 11 juillet sur les rivières Noire et Yamaska, à Saint-Césaire, Saint-Damase, Saint-Hyacinthe et Saint-Pie. Lors de ces deux jours, il sera possible de pêcher sans permis. Le dimanche, 300 dorés de six pouces seront ensemencés à Saint-Damase. Plus de 14 000 $ à gagner, dont 12 voyages dans les pourvoiries. Billet à 15 $, quantité limitée. Informations : 777-3389.

Deux athlètes de la polyvalente récompensés

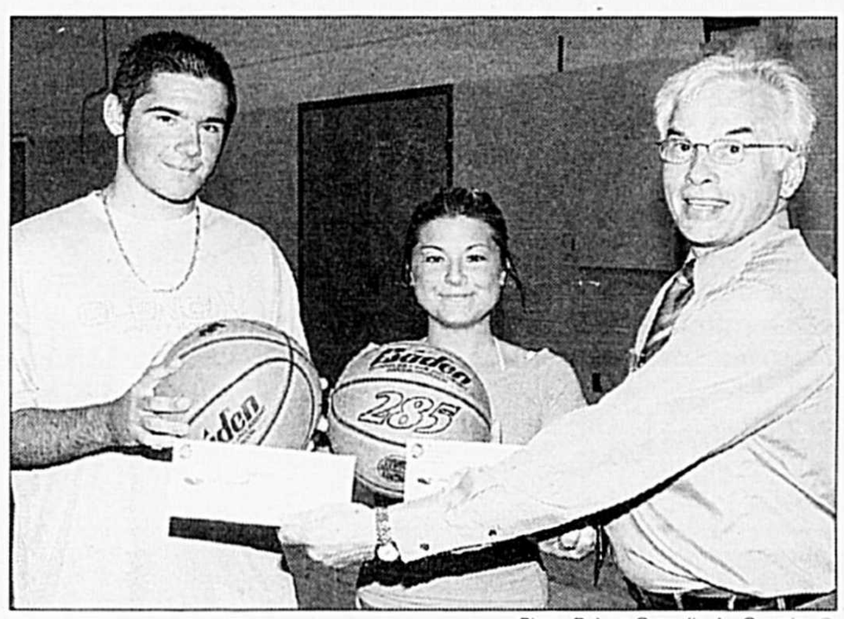


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Pour leur rendement, leur esprit sportif et leur dynamisme, Aleksandar Karan et Maryna Laplante, membres des équipes de basketball juvénile A masculin et féminin de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, ont été récompensés. Ils ont reçu un certificat-cadeau de 100 $ de Broli Sport des mains d'André Brochu. Ce dernier a aussi soutenu financièrement les formations de basket de la PHD.

Camp SocceRévolution

COERVER COACHING

6e édition !!!

Du 12 au 16 juillet, de 8h à midi à l'École secondaire St-Joseph de Saint-Hyacinthe

SocceRévolution Un camp pour tous



Pour vous inscrire, contactez Jean-Philippe ou Julien Drouin Bouffard au 450-584-3102 !

0286927

Deux équipes de Saint-Hyacinthe triomphent au tournoi local

Mylène **Richard**

Le premier week-end du 13e Tournoi national de soccer Volkswagen de Saint-Hyacinthe a été l'affaire de deux équipes de soccer à sept de Saint-Hyacinthe. Le U10 féminin local de Sacré-Coeur (1) a gagné la finale, tout comme le U10 masculin récréatif de Sainte-Rosalie (1).

En finale, les Tornades de Sacré-Coeur (1) ont battu l'Assomption au compte de 4-1. Évelyne Bernier, Mélodie Chevrier, Mélodie Hébert et Joannie Martin Labelle ont marqué pour les vainqueurs. Roxanne Gaudette a évité le blanchissage.

En demi-finale, Sacré-Coeur (1) a vaincu Sainte-Rosalie 4-1 et l'Assomption a eu le meilleur 5-2 sur Douville.

Sainte-Rosalie (1) a obtenu l'or en U10 masculin en raison d'un gain de 4-3 en fusillade contre Douville (2). Lors des semi-finales, Sainte-Rosalie (1) a battu 4-2 Saint-Thomas (2) et Douville (2) a défait Sainte-Rosalie (2) par la marque de 2-1.

Dans la catégorie U10 féminin compétition, l'Inter Volkswagen a perdu ses trois matches et a terminé au quatrième rang de son groupe. Les Maskoutaines n'ont pas participé aux finales et c'est le FC UMI de Boisbriand qui a gagné le tournoi.

Chez le U10 masculin élite, les deux équipes de l'Inter n'ont pas accédé aux finales, en raison d'un dossier identique d'aucune victoire et trois revers. Les Tigres Fabrose de Laval ont été proclamés vainqueurs de cette classe.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Samedi, Sainte-Rosalie (1) a blanchi 3-0 La Providence et l'équipe a été proclamée championne U10 masculin local.

Puis, les joueuses de l'Inter U11 élite ont remis une fiche d'aucun gain, une défaite et deux matches nuls. Ce sont les Tornades de Lanaudière qui ont gagné la finale. De leur côté, les gars de l'Inter U11 compétition ont gagné un match et en ont perdu deux. Les Dragons de Beloeil se sont avérés les meilleurs, dans la division 2.

Dans la division 1, U11 masculin, les Rapides de CSVM ont remporté les grands honneurs. Enfin, le Celtix du Haut-Richelieu a gagné l'or dans le U9 compétition.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

L'Inter U11 féminin compétitif a annulé samedi 1-1 avec le Mistral de Québec.

Volet festival

Lors du volet festival, les joueurs de 26 équipes ont disputé trois parties amicales. Dans la classe U8 féminin, l'Assomption a bien fait, remportant ses trois rencontres. Chez le U8 mixte, Sacré-Coeur (2) a également gagné tous ses matches, tout comme le Provigo AC-1 d'Acton Vale.

« Les participants de sept et huit ans ont apprécié serrer la pince à la mascotte des Jeux du Québec hiver 2005, Pirouette, a souligné le président Ralph Gabriel. Nous avons eu une superbe fin de semaine et nous souhaitons que le beau temps demeure avec nous la semaine prochaine. »

« Le Tournoi a aussi permis au Camp de jour des Loisirs Saint-Joseph et à La Maison des jeunes d'opérer des cantines afin de financer leurs activités », a ajouté Ralph Gabriel.

Le second week-end

Du 9 au 11 juillet, ce sera au tour des jeunes de 12 à 18 ans de se faire valoir. Ce sont 90 équipes, dont 47 de Saint-Hyacinthe (42 récréatives et cinq compétitives) qui participeront au tournoi sur des terrains de soccer à 11.

D'autre part, les Jeux techniques auront lieu le samedi de 13 à 15 heures et le dimanche de midi à 14 heures, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

Maxime Loiselle conserve son titre de champion

Mylène **Richard**

Maxime Loiselle a bien défendu son titre de champion de l'Omnium de tennis Les Services financiers Guy Duhaime, dans la classe A masculin.

Lors de la finale disputée au terrain Notre-Dame, il a défait Martin Hétu par le pointage de 6-4 et 7-6.

Lors du match consolation A, Joël Bisaillon a vaincu Pierre Nadeau 7-5 et 6-2. Dans la catégorie B masculin, Guylain Gendron a été proclamé gagnant, alors qu'il a battu Gaétan Gadbois en deux sets identiques de 6-4. Dominic Dion a gagné la finale consolation B contre Éric Leblanc, par la marque de 6-3 et 7-5.

Dans la classe C masculin, Daniel Poulin a remporté le match ultime face à Martin St-Georges, en trois sets de 6-3, 1-6 et 6-2. En consolation C, Yannick Dostie a eu le dessus sur Stéphane Parent au compte de 6-1 et 7-5.

Chez les femmes, en simple, Liette Gendron a gagné la finale B 6-4 et 6-2 contre Isabelle Labossière. Lors de la consolation, Émilie Corbeil a défait Suzanne Lacombe par le pointage de 6-2 et 7-5.

En double masculin, Martin Hétu et Jean-François Letarte ont eu le meilleur sur Joël Bisaillon et Guillaume Gingras en trois sets de 6-2, 2-6 et 6-4. Simon Trudel et Éric Leblanc ont remporté la finale consolation contre Jean-Pierre Mongeau et Guy Crépeau par la marque de 6-3, 4-6 et 6-3.

Puis, lors de la finale double mixte, Martin Hétu a enlevé une deuxième victoire en compagnie de Karine Robert. Ils ont vaincu Lydia Ouellette et Stéphane Parent 6-1 et 6-3. En consolation, Fabienne St-Pierre et Guy Duhaime ont battu Line Juin et Romain Deslandes 6-0 et 6-2.

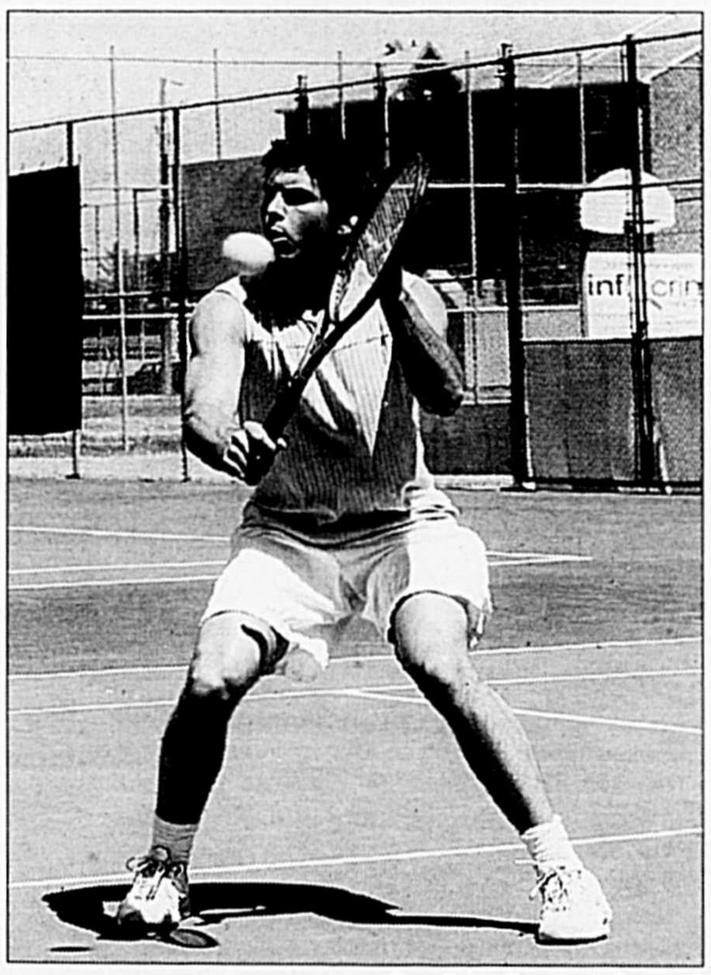


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Maxime Loiselle a triomphé pour une deuxième année consécutive, dans la classe A, à l'Omnium de tennis Les Services financiers Guy Duhaime.

Du beau temps

Le tournoi s'est déroulé généralement en harmonie avec le beau temps. L'organisateur de l'événement, Martin Hétu, en était bien heureux.

« Mardi, il a plu tard en soirée et jeudi aussi, mais on avait pris de l'avance dans l'horaire. En raison des congés, on a joué le jour. L'important était samedi et dimanche, et il a fait très beau. »

Plusieurs des 90 joueurs se sont partagé les bourses de 1 500 $. Le prochain tournoi à Saint-Hyacinthe aura lieu au mois d'août.

Lydia Ouellette

Lydia Ouellette a atteint la finale des Championnnats québécois, présentés à Trois-Rivières. Chez les 14 ans et moins, elle s'est inclinée 2-6 et 5-7 face à Émilie Cyrenne.

Elle avait préalablement gagné 6-4 et 6-1 contre Mélina Le Blanc et par deux sets identiques de 6-2 face à Valérie Barnett.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

La tournée Légendes du hockey

La tournée Légendes du hockey Esso s'est arrêtée à l'aréna L.-P.-Gaucher, le 3 juillet. Les visiteurs ont pu observer des objets provenant du Temple de la renommée du hockey à Toronto. En plus des articles des grandes équipes et des joueurs et joueuses ayant marqué l'histoire du hockey du Canada, des jeux étaient à la disposition des visiteurs. La vente de billets pour gagner des prix de présence a permis d'amasser de l'argent pour l'Association du hockey mineur et pour le programme « Le hockey lutte contre le cancer ». Yann Hébert, de Saint-Hyacinthe, a remporté un chandail autographié par Saku Koivu. Paul et Manon Courchesne des Pétroles Courchesne ont remis le chandail à l'heureux gagnant.

Six joueuses de l'Inter aux Championnats canadiens

Mylène **Richard**

L'Inter de Saint-Hyacinthe sera représenté par six joueuses lors des Championnats canadiens U14 et U16 féminin, qui se dérouleront à Prince-Albert en Saskatchewan, du 21 au 25 juillet.

Les quatre joueuses de l'Inter U14 AAA ont été choisies au terme d'un camp de sélection qui s'est déroulé sur quelques semaines. Il s'agit de la défenseure Sabrina Laforest, les milieux Alexandra Dulude et Camille Vandenberghe et l'attaquante Julie Savoie.

« Je suis vraiment heureuse, a confié Julie Savoie, qui a été choisie parmi une quarantaine de joueuses. J'ai appris lors du camp des choses que je ne connaissais pas et ça m'a beaucoup aidée. »

Puis, l'attaquante Amélie Nadeau et la défenseure Jolène Millier, toutes deux de l'Inter U16 AAA ont également été retenues au sein de l'Équipe Québec U16 féminin. L'an dernier, Jolène Millier avait aidé la formation québécoise U15 à remporter l'or.

En fait les sept joueuses de l'Association régionale de soccer Richelieu-Yamaska sélectionnées sur les équipes du Québec ont joué pour l'Inter, si on ajoute la Maskoutaine Andréanne Gagné. Cet été, elle s'aligne avec les Conquérants de Laval U18 AAA.

L'âge des catégories des Championnats canadiens a été modifié dans le but de détecter les meilleurs espoirs le plus tôt possible, afin de mieux voir à leur développement.

Inter U16 AAA

Les filles de l'Inter U16 AAA auront la chance d'obtenir une fiche supérieure à ,500 pour la mi-saison, ce mercredi, alors qu'elles affronteront le CSA Montréal-Concordia. Cette équipe est en tête du classement de la Ligue de soccer élite du Québec, à égalité avec Laval et Québec.

Lors de leur dernier match, les Maskoutaines ont blanchi 4-0, les Verts de Sherbrooke. Chloé Bellhumeur-Limoges y est allée d'un doublé. Élodie Georges Zanirato et Jolène Millier ont complété la marque.

La saison 2004 est plus difficile pour les championnes de la saison et des séries 2003. Le départ d'Andréanne Gagné y est pour quelque chose. Actuellement, la formation présente une fiche de quatre victoires et quatre défaites pour la cinquième position du classement général de la LSEQ, ex-aequo avec le FC Sélect Rive-Sud.

Sélection U13 féminin

La sélection Richelieu-Yamaska U13 féminin, qui a perdu la demi-finale au Tournoi de Victoriaville, était complétée par les milieux qui évoluent pour l'Inter, Marie-Joëlle Pomerleau, Élodie Ménard, Katelyn Alderman et Claudine Michaud, la gardienne Cynthia Leblanc, les défenseures Jescika Lauzière et Christina Sinclair et l'attaquante Émilie Rainville.



L'Inter U14 féminin AAA a remporté les grands honneurs de la coupe Laval, il y a deux semaines.

LE SPORT EN BREF

Judo

Lors des Championnats canadiens juvénile et junior, Matthieu Côté du Club de judo de Saint-Hyacinthe, a été proclamé, de nouveau, champion canadien junior chez les moins de 81 kg. Il avait déja remporté l'or une fois dans la catégorie juvénile et à deux occasions chez les juniors. De son côté, Kaven Bonneau-Dion a perdu ses deux combats juvéniles chez les moins de 42 kg, l'un par ippon et l'autre par une blessure lors d'une clé au bras.

Softball

Lors du Championnat international de softball de Montréal, les Maskoutaines Marie-Ève Audette, Marie-Christine Piché et leur équipe midget, les Rebelles du Québec, ont remporté les grands honneurs. En finale, les joueuses ont battu le Storm VT au compte de 6-1. Maire-Christine Piché a produit deux points sur un coup frappé au champ opposé et elle a marqué par la suite. De son côté, Marie-Ève Audette était la lanceuse partante pour ce match.

Rabais
pour les vacances



Du 14 juin au 31 juillet 2004
Obtenez une remise postale de 5 $
à l'achat d'une vidange d'huile
MaxLife de Valvoline et recevez
une remise postale de 5 $ à l'achat
d'un filtre à air Valvoline

Courtemanche
ET FRÈRE



875, DESSAULLES
SAINT-HYACINTHE
(voisin du poste de police)
(450) 773-4855
Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi
8 h à 17 h 30
Samedi 8 h à 12 h
www.robertbernard.com

SUZUKI
C'EST VRAI

Équipée pour la liberté.



Suzuki Swift+ 2004

0%
financement à l'achat
60 MOIS**

+

0$
paiement pendant
90 JOURS***

Location à partir de
169$* par mois sur 60 mois
avec seulement 400 $ comptant
0 $ dépôt de sécurité
Frais de transport et de préparation inclus.

. 5 portes
. Volant inclinable
. Siège du conducteur à hauteur réglable
. Radio AM/FM/CD
. Deux coussins gonflables
. De l'espace pour 5

LA DIFFÉRENCE SUZUKI
ASSISTANCE ROUTIÈRE 5 ANS
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

C'EST VRAI

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

*** Offre d'une durée limitée s'adressant aux clients admissibles au crédit (S.A.C.) pour la location de tout modèle Suzuki Swift TM 2004. Le paiement de location est basé sur un terme de 60 mois pour des mensualités de 169 $ (obligation locative totale de 10 544 $. incluant la mise de fonds inititale, avec kilométrage total alloué de 100 000 $ km (0,10 $/km additionnel). Le taux annuel est de 1,3 % avec comptant requis de 400 $. Le premier versement de location est requis au début du bail. L'offre de location inclut les frais de transport et de préparation (995 $). Aucun dépôt de sécurité requis. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails et aures conditions applicables, et pour connaître les diverses options d'achat offertes à la fin du bail. Certains concessionnaires peuvent louer moins cher. Les offres de location sont disponibles pour une durée limitée auprès de crédiLinx et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. D'autres offres et termes de location sont aussi disponibles auprès de Crédit Suzuki Canada. **Le financement à l'achat au taux de 0% jusqu'à 60 mois est disponible auprès de la Banque de la Nouvelle-Écosse ou de Crédit Suzuki Canada pour tous les modèles Swift H5M51A4 et H5M41A4 2004 neufs disponibles. L'offre de financement à l'achat s'adresse aux clients admissibles au crédit (S.A.C.). Exemple : pour un emprunt de 10 000 $ à un taux d'intérêt annuel de 0% pour un terme de 60 mois, les mensualités sont de 166,66 $. Le coût d'emprunt est de 0 $ et l'obligation totale est de 10 000 $. Un comptant initial peut être requis. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre offre. *** Aucun versement du capital n'est requis pour les 90 premiers jours du contrat de financement. À l'échéance des 90 premiers jours, le preneur effectuera le versement mensuel du capital sur un terme de 60 / 48 mois. Les offres de location et de financement n'incluent pas les frais d'immatriculation, d'assurances, d'administration, d'acquisition, d'enregistrement RDPRM ou toutes taxes applicables. Voyez Suzuki St-Hyacinthe pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration.**

SUZUKI Saint-Hyacinthe

3400, rue Cusson, Saint-Hyacinthe
(450) 774-1332